

ENSEIGNEMENTS MILITAIRES ET CIVILS Reconnaissance des équivalences

page 7



Avenir de la Suisse
**Entre optimisme
et pessimisme**

8

Br inf mont 10
**Dissolution
de la Brigade**

10-11

Ticino
**Ricordi
d'uno 007**

17

CONSTRUISONS ENSEMBLE

Airbus est un pionnier international de l'industrie aérospatiale et le premier constructeur mondial d'avions commerciaux. Avec ses activités d'envergure internationale, *Defence and Space* et *Helicopters*, Airbus offre une large gamme de produits et de services associés à la pointe de la technologie conçus pour fournir partout dans le Monde des solutions qui contribuent au développement et au rayonnement de nos clients. Visitez www.airbusgroup.com

Airbus. We make it fly.*



* Nous faisons voler.

AIRBUS

Sommaire

Photo de première

Le professeur Richard Delaye-Habermacher et le divisionnaire Daniel Keller viennent de signer un acte reconnaissant des équivalences civiles et militaires.

Or donc...

4

Les missions de l'armée, des gardes-frontières et des polices sont claires. Mais leurs engagements sont-ils vraiment la réponse adéquate à l'insécurité d'aujourd'hui?

La chronique de MMG

5

Intelligence... connaît-on vraiment ses significations? Marie-Madeleine Greub fait le point.

Chronique fédérale

6

Le peuple votera sur le principe. Il décidera si oui ou non il veut une défense aérienne?.

Étude «Sécurité 2017»

8

Les citoyens suisses se sentent très en sécurité dans leur pays. Ils le sont moins quant à l'avenir face à la situation mondiale.

Promotions

9

Fin de stage de formation pour 31 candidats sous-officiers supérieurs romands et tessinois.

Sections ASSO

19

Assemblée des délégués de l'ASSO à Mendrisio et nouveau président à l'ASSO Reconvilier.

Nam

SUR INTERNET

www.revue-nam.ch

La reproduction partielle ou complète des articles est autorisée avec la mention: Extrait du mensuel «Notre armée de milice», Yverdon. (exemplaires justificatifs désirés.)

Tirage contrôlé FRP: 4000 exemplaires adressés personnellement.

Tirage imprimé: 4700 exemplaires avec la propagande.



Member of the
European Military
Press Association
(EMPA)

Merci pour votre soutien!



Au début de l'année prochaine en 2018 *Notre armée de milice* entrera dans sa 45^e année de parution.

En effet depuis janvier 1974, la revue indépendante des miliciens Romands et Tessinois «**Nam**» paraît sans interruption grâce au précieux soutien de milliers de lectrices et lecteurs et d'annonceurs généreux et fidèles dès le début. Nous leur adressons toute notre gratitude pour cet engagement sans faille.

Nous savons aussi que **Nam** est lu avec attention Outre-Sarine et nous exprimons nos sincères remerciements à chacun.

A titre de propagande **Nam** est envoyé dans 60 écoles de cadres et de recrues à chaque parution et dans différents services du DDPS en espérant... que la liste des abonnés vienne s'allonger.

Dans ce numéro est encarté un bulletin de versement qui concerne toutes celles et tous ceux qui auraient égaré le BV reçu en début d'année.

Les Commandants qui reçoivent *Notre armée de Milice* en propagande pour distribuer aux cadres de leurs écoles respectives sont aussi invités à remplir un bulletin de versement pour nous venir en aide. Si vous l'utilisez, vous contribuez aussi à sortir **Nam** des chiffres rouges et nous vous en remercions d'avance.

Sehr geehrte Kommandanten, Zu Ihrer Information erhalten Sie jeweils die neuste Ausgabe der unabhängigen Zeitschrift - Nam - . Wir hoffen, dass Ihnen die Lektüre zusagt und Sie die Zeitschrift an die Kaderleute Ihrer Schule weitergeben werden.

Dieser Ausgabe ist ein Einzahlungsschein beigefügt. Wenn Sie davon Gebrauch machen, tragen Sie dazu bei, Nam aus den roten Zahlen zu heben. Wir danken Ihnen dafür im voraus bestens.

Depuis cette parution, nous avons le plaisir de faire parvenir **Nam** aux nouveaux promus lieutenants, fourriers et sergents-majors de l'année 2016 à titre de propagande comme le prévoit l'article 62 de la loi fédérale du 3 février 1995 sur l'armée et l'administration militaire (LAAM) - réf.333)

Nous leur souhaitons déjà une bonne lecture et félicitons chaleureusement les nouveaux promus et formons aussi tous nos vœux de réussite dans leurs nouvelles fonctions.

C'est toujours avec émotion que nous prenons note des désabonnements soit pour cause de décès ou de départ à l'étranger ou pour raisons économiques. C'est avec plaisir bien entendu que nous offrons le journal aux personnes concernées et nous regrettons bien sûr les abonnés qui nous informent «que travaillant dans un cadre militaire... je me désabonne... car j'ai accès à votre magazine... et aussi «C'est avec regret que je vous prie de prendre note que je renonce à mon abonnement à **Nam**, ce n'est pas que votre revue soit inintéressante, mais comme membre de la société Suisse des officiers, nous avons depuis un an dans notre cotisation annuelle, «l'obligation» d'être abonné à la *Revue Militaire suisse*, sans doute pour aider à financer cette autre revue...

Voilà, la situation du journal n'est pas trop réjouissante et c'est bien entendu avec regrets que nous prenons note de ces défaillances malheureuses. Et pourtant **Nam** continue sa mission d'information concernant la défense nationale et son armée et aussi civique auprès de nos abonnées et abonnés et surtout dans les ER, écoles de cadres et cours divers.

Nous comptons sur chacune et chacun pour que **Nam** continue sur sa lancée de 1974 et rappelons que sur notre nouveau site: www.revue-nam.ch - nous espérons bien «trouver» de nouveaux lecteurs et annonceurs.

Agréable fin d'été, bonne lecture et meilleures salutations.

Adj sof Jean-Hugues Schulé

Étapes importantes Berne-Bruxelles sur les armes

Le 16 juin 2017 le Conseil fédéral a décidé de mettre en œuvre la directive de l'UE sur les armes de manière pragmatique et d'utiliser la marge de manœuvre existante pour tenir compte de la tradition suisse du tir. Il faudra être membre d'une société de tir pour garder son arme militaire. L'UE va durcir d'ici fin 2019 sa réglementation sur les armes à feu. Comme membre de l'espace Schengen, la Suisse doit le faire également, sous peine de voir l'accord dénoncé, a rappelé le Conseil fédéral. Il y a 2700 sociétés de tir dans notre pays et en mars dernier, le Conseil national a largement soutenu une motion UDC visant à faire pression sur le gouvernement afin qu'il défende mieux la législation suisse sur les armes face à l'UE.

Écoles de recrues

Pause Internet de 15 minutes par jour

Pour rendre l'armée plus attractive, son chef, le commandant de corps Philippe Rebord, veut autoriser les recrues à surfer sur internet 15 minutes par jour. Elles n'auraient ainsi plus à le faire la nuit. «Si les jeunes doivent s'adapter à leur nouvelle vie, l'armée doit également prendre en compte les changements qui sont opérés dans la société. Nous devons rendre les premières semaines plus douces pour perdre moins de jeunes lors du premier mois», selon le commandant de corps. De là à dire que la génération actuelle est trop fragile ou paresseuse, le chef de l'armée s'y refuse. «Ce débat des couilles molles est d'une totale absurdité », a-t-il asséné dans la *Liberté, L'Impartial* et *L'Express*.

Service civil

Réduire l'attrait

Le passage du service militaire au service civil pourrait être durci. Le Conseil national demande une réduction de moitié des jours de service pouvant être déduits. La gauche s'y est opposée avec véhémence, sans succès. Le National entend ainsi réduire l'attrait du service civil pour les militaires en le rendant plus long. Selon une motion de sa commission de politique de sécurité, les astreints ayant commencé une école de recrues et qui souhaitent s'acquitter de leurs obligations dans le service civil ne pourraient plus déduire que la moitié des jours effectués au sein de l'armée.

Armée vs Police... ?

Or donc voilà que, début juillet, l'Allemagne accueillait le Sommet du G20. Mais en marge de ces rencontres politiques entre les dirigeants de 19 pays et de l'Union Européenne, les rues de la Ville libre et hanséatique de Hambourg sur les bords de l'Elbe connaissaient le chaos: voitures incendiées, vitrines saccagées, mobilier urbain dégradé, feux de barricades et violences... Plus de 20 000 policiers avaient été engagés pour assurer la sécurité de ces discussions. Avec, au final, un lourd bilan: selon plusieurs sources, 476 policiers ont été blessés, près de 200 manifestants ont été interpellés sans compter les coûts financiers engendrés par tous ces actes de violence.

Plus proche de nous, à la frontière avec l'Italie, le Tessin s'apprête à vivre un été chaud. Non côté météo, mais côté migration. «L'été 2017 s'annonce chaud, plus encore que l'an passé. Entre le 1^{er} janvier et le 19 avril, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 42 974 migrants et réfugiés sont arrivés par mer en Europe, dont 80% en Italie. Soit 10 000 de plus qu'au même moment en 2016. Pour le seul week-end dernier (*), plus de 6 000 personnes auraient entrepris de traverser la Méditerranée. En conséquence, le nombre de migrants débarquant à la gare centrale de Milan et souhaitant progresser vers le nord de l'Europe augmente quotidiennement.» Et à Berne, poursuit l'article du *Temps*, «on sent la pression monter. Responsable de la communication de l'Administration fédérale des douanes, David Marquis relève que 4185 migrants ont été interceptés à la frontière sud au premier trimestre 2017, contre 1253 durant la même période de 2016. En guise d'infrastructures d'accueil supplémentaires, pour contrôler, enregistrer et soigner les migrants, 143 conteneurs seront mis à disposition par la Confédération à Chiasso en cas d'afflux massif.»

Et voilà que pareille situation fait réagir, notamment l'UDC qui, par la voix du chef de son groupe parlementaire aux Chambres fédérales, Adrian Amstutz, signe sur le site officiel de son parti, le commentaire suivant: «Les projets annoncés par le Conseil fédéral pour le cas où le nombre de requérants d'asile augmente rapidement à la frontière sud sont plutôt inquiétants. D'une part, le Corps des gardes-frontière a retiré du personnel des autres frontières du pays pour les envoyer dans le sud. Résultat: les autres régions du pays sont moins bien contrôlées, ce que les bandes de voleurs et de trafiquants de drogues exploitent immédiatement. D'autre part, la conseillère fédérale Sommaruga et son département de justice et police veulent envoyer 50 policiers cantonaux à la frontière sud, si on ne parvient plus à retenir les migrants. Résultat: la sécurité intérieure des cantons est affaiblie.»

Quoi donc retenir de ces deux événements? Ose-t-on en dresser des parallèles? Doit-on en tirer des leçons, le tout bien évidemment, à l'aune de notre Confédération et de ses

cantons, à l'aune de nos textes constitutionnels?

Premier constat: violences gratuites et flux migratoires appartiennent à notre quotidien. Demain aussi, demain surtout.

Deuxième constat: ces phénomènes menaçant notre sécurité, doivent être combattus, respectivement solutionnés.

Troisième constat: les moyens helvétiques à la disposition de nos autorités existent. La Confédération dispose d'une armée et de gardes-frontière, les cantons de corps de police.

Alors c'est vrai: les missions de l'armée, des gardes-frontière et des polices sont claires. Mais leurs engagements sont-ils vraiment la réponse adéquate à l'insécurité d'aujourd'hui?

L'armée des toblerones a vécu - même si la nostalgie a encore de beaux jours devant elle! Mais où est l'armée de la défense contre les cyberattaques? Où est l'armée assurant la garde et la sécurité de nos infrastructures intérieures? Où est l'armée garantissant une police efficace de notre espace aérien? Le Corps des gardes-frontière s'essouffle et la volonté politique à renforcer ses rangs peine à se concrétiser.

Les corps de police cantonaux, eux, ne disposent pas d'effectifs suffisants. Et si la formation que reçoivent les aspirants répond aux exigences des engagements sécuritaires d'aujourd'hui, il existe néanmoins toujours quelques bien-pensants, largement (et subjectivement) médiatisés, pour prêcher un policier «à dimension humaine» et à diaboliser une formation soi-disant «militarisée».

Les violences de Hambourg, les cailloux nocturnes lancés contre les policiers en marge du Festival de jazz de Montreux, la maîtrise nécessaire des flux migratoires aux frontières du pays, tout cela nécessite des réponses fermes. Il ne s'agit pas d'opposer l'armée aux polices, ni de mélanger les rôles. Il s'agit de bien séparer les missions et de former et d'équiper militaires, gardes-frontière et policiers en conséquence. Et sans noircir le tableau, de se rendre honnêtement compte que le temps des Bisounours a vécu.

Jean-Luc Piller

(*) «Le Temps», 12 mai 2017

(**) UDC suisse - Commentaire signé Adrian Amstutz, 11 juillet 2017: «Les Africains arrivent - d'autres pays se réveillent - la majorité du Conseil fédéral continue de dormir»



Nam
SUR INTERNET
www.revue-nam.ch

Nam

NOTRE ARMÉE DE MILICE
IL NOSTRO ESERCITO DI MILIZIA

Magazine d'informations militaires et Organe officiel des Associations et sections de Suisse romande et du Tessin, de l'Association suisse de sous-officiers

www.revue-nam.ch

Parution: 6 fois par an (quatre numéros doubles)

Tirage contrôlé: 4 000 exemplaires
Tirage imprimé: 4 700 exemplaires

Administration-rédaction-publicité:

Revue Nam - Notre Armée de milice
Case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains
E-mail: info@revue-nam.ch ou redaction@revue-nam.ch
Tél. + fax 024 426 09 39

Administrateur - Rédacteur en chef:

adj sof Jean-Hugues Schulé
E-mail: namjhs@bluemail.ch

Prix de vente

Prix du numéro: Fr. 5.-

Abonnement annuel: Fr. 44.- (y c. TVA 2,5%)

COORDONNÉES CCP

Association de la revue Notre armée de milice
Journal Nam
1401 Yverdon-les-Bains
Compte de chèques postaux: 14-866108-0
IBAN: CH38 0900 0000 1486 6108 0
BIC: POFICHBEXXX

N° TVA: CHE 108.221.284

PUBLICITÉ

Tarif d'insertion:

1/1 page	190 x 258	1 x Fr. 1450.-
1/2 page	190 x 127	1 x Fr. 780.-
1/4 page	90 x 127	1 x Fr. 400.-
1/8 page	90 x 60	1 x Fr. 200.-
1/16 page	90 x 28	1 x Fr. 100.-

Page couleur	+ Fr. 450.-
Page quadrichromie	Fr. 2500.-

Publicité sous texte (réclame)	+ 25%
Emplacement prescrit	+ 20%

Rabais de répétition: 6 x 5% - 10 x 10%

Encarts: Offre sur demande

Impression:

Artgraphic Cavin SA
Route de Neuchâtel 37, 1422 Grandson

Procédé d'impression: Format:
Offset, trame 80 lpcm, CTP 21 x 29,7 cm

Adressage et expédition:

BVA Lausanne

Les parutions de la revue Nam

«Notre armée de milice»
Rédaction-administration:
Case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains

Parutions annuelles: 6 numéros dont 4 doubles
N° 1/2, N° 3/4, N° 5, N° 6/7 N° 8, N° 9/10

Parutions garanties selon l'actualité et la matière rédactionnelle.

Merci de communiquer vos changements d'adresse à:
info@revue-nam.ch
ou par courrier, la Poste ne nous indiquant plus les changements d'adresses.

Intelligence

Le mot «intelligence» peut être compris de nombreuses façons. La première notion qui nous vient à l'esprit est celle que nous donnent les dictionnaires. Le Petit Larousse nous dit que l'intelligence est la faculté de comprendre, de saisir par la pensée. S'en suit une liste de définitions dont l'une retient notre attention: Etre d'intelligence signifie être de connivence d'où l'accusation d'intelligence avec l'ennemi pour certains espions et certains traîtres. En anglais, le nom prend une dimension supplémentaire: Intelligence peut signifier information ou renseignement. D'où la notion anglaise bien connue du service de renseignement britannique d'Intelligence service, qui n'a pas vocation première de réunir des gens intelligents mais des spécialistes du renseignement, même si le sens premier reste indispensable. La Suisse a une riche histoire en matière de renseignement. Lors de sa première bataille de libération du joug autrichien le 15 novembre 1315 à Morgarten, et d'après une tradition vraisemblable (650 ans d'Histoire Suisse) les Schwytzois sont avertis, par des lettres fixées à des flèches qu'ils doivent pourvoir à leur défense au Morgarten. L'espion pour les uns, le traître pour les autres aurait été un chevalier de Hunenberg ou le comte de Toggenburg. Il est trop long d'énumérer tous les cas où des personnages bien intentionnés envers notre pays nous donnèrent des renseignements utiles pour notre défense. Relevons également que nos propres services de renseignement «SR» ont été par le passé dirigés par des chefs souvent remarquables mais restés anonymes pour des raisons de sécurité.

Service de renseignements

Un des plus illustres est le brigadier Roger Masson de Veytraux qui dirigea notre service de renseignements durant la seconde guerre mondiale. Promu brigadier en 1942, il tisse des liens avec des amis de notre pays dans les plus hauts états-majors notamment en Allemagne nazie, afin d'obtenir des renseignements extrêmement précieux. A cette époque, c'est l'amiral Wilhelm Canaris qui dirige le service de renseignement nazi. Antinazi et anti-Hitler il soutient certains membres de ses services qui informent les alliés mais aussi la Suisse, des intentions de Hitler. Arrêté le 23 juillet 1944 pour trahison après l'attentat raté du 20 juillet 1944 contre Hitler, il est exécuté par pendaison le 9 avril 1945 alors que les alliés ne se trouvent qu'à quelques dizaines de kms de sa prison de Flössenbürg. Chez nous, à cette époque, les américains installent le siège de leur service de renseignement en Europe, «l'Office of Strategic Service» abrégé OSS, à Berne. Cet office est dirigé par Allen Dulles, frère du célèbre diplomate John Foster Dulles, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères des années 50. Nul doute que nos services de renseignement savent profiter au maximum de cet Office.



Durant la guerre froide, les histoires d'espionnage en Suisse sont légions: camions immatriculés dans des pays de l'Est qui tombent en panne à proximité de ponts, permettant au chauffeur de mesurer la portance des ouvrages et la préparation à leur destruction, locataires louches aux abords d'aérodromes militaires, «caches» dans des forêts contenant du matériel de transmission, et la liste est loin d'être exhaustive. Le sommet de l'espionnage contre notre pays durant cette période est la trahison de ce brigadier qui, peut-être par fanfaronnade, remet dans les années 70, des documents secrets sur l'organisation de notre mobilisation de guerre à l'attaché de défense russe accrédité à Berne. Du côté de nos SR, de bons résultats sont enregistrés surtout par les informations de nos attachés de défense, l'étude de revues spécialisées, les visites de manœuvres etc. A vrai dire, la Suisse n'a guère d'espions du genre James Bond. Une petite anecdote qui fait sourire... Un brave officier de rens, chargé de suivre discrètement des manœuvres de l'armée autrichienne se fait pincer après quelques heures car il s'est équipé, en bon suisse, de son manteau de cuir, de ses jumelles de l'armée et de ses meilleurs souliers à clous (probablement ceux de la marche des 100 kms à l'école d'officiers). Devant le grotesque de la situation, nos amis autrichiens ne nous en tiennent pas rigueur et se contentent de nous «renvoyer» notre espion avec un éclat de rire!

Heureusement

Mais heureusement, hier comme aujourd'hui et malgré certains «flops» notre service de renseignement, dirigé par des gens «intelligents» et compétents est en mesure de donner à nos responsables politiques et militaires les éléments nécessaires pour une juste appréciation de la situation. Et l'Histoire continue. En mai dernier, un «espion» suisse se fait arrêter à Francfort, soupçonné d'espionner les espions du fisc allemand chargés de recueillir des données sur des clients allemands de banques suisses. Bien qu'il s'agisse ici d'espionnage économique, l'affaire n'est pas très glorieuse! Ceci d'autant plus que certains titres de presse nous annoncent que «l'espion suisse est prêt à se mettre à table.» Certes, nous ne sommes plus à l'époque où l'amiral Canaris est interrogé par la Gestapo. Pourtant, nous pouvons faire confiance à nos amis d'outre-Rhin pour obtenir des informations propres à nous mettre mal à l'aise! Alors suite au prochain chapitre du roman sans fin de «l'intelligence.» Et nul doute qu'en cette période de vacances, c'est avec un bon roman d'espionnage et les pieds dans le sable que vous vous ressourcerez en sachant bien qu'en matière d'espionnage, les choses ne sont ni blanches ni noires mais souvent d'un gris opaque!

Marie-Madeleine Greub

Aux urnes

Voulez-vous oui ou non une défense aérienne?

«A la fin, on votera! Pas sur le type d'avion mais sur le principe»: c'est un UDC qui parle, le Conseiller national fribourgeois Jean-François Rime. Il traduit bien la pensée de la majorité du Parlement. Après la débâcle du Gripen en mai 2014, personne n'a envie de recommencer une partie de poker-menteur qui finit en eau de boudin. Cette fois, pas question d'accord secret, de clause de pénalité, d'avion virtuel en papier... Le Gouvernement et le Parlement joueront carte sur table. Et le peuple décidera.

Le Conseil fédéral est conscient de l'enjeu. Sous la houlette de Guy Parmelin, il s'est donné les moyens de constituer une solide base de confiance. Avant la pause d'été, le groupe d'experts et le groupe d'accompagnement chargés d'examiner en profondeur les exigences de la future défense aérienne de la Suisse ont livré les résultats de leur réflexion. Leur conclusion est sans équivoque: «Pour la surveillance, la protection et la défense de son espace aérien, la Suisse a besoin de nouveaux avions de combat et d'un nouveau système de défense sol-air.»

Longue portée

Présidé par le divisionnaire Claude Meier, le groupe d'experts a planché sur quatre scénarios concrets. Sans entrer dans les détails, la troisième option paraît la mieux à même de susciter le plus large consensus. En résumé, l'armée acquiert une trentaine d'avions de combat modernes et un système de défense sol-air de longue portée, pouvant couvrir une surface de 45 000 km², c'est-à-dire grosso modo la surface de la Suisse. Coût envisagé: environ 6 milliards de francs pour les avions et 2,5 milliards pour le système de défense sol-air. Si on se réfère à 2014, on se dit que les experts ont vu large. «C'est une estimation», explique Claude Meier. «Tout dépend de ce que le système comprend. Si les constructeurs font une meilleure offre, tant mieux!»

Il est vrai qu'il s'agit d'avions de la dernière génération et d'une enveloppe globale indicative, qui ne manquera pas d'être âprement discutée. Pour l'heure, la question n'est pas là. Les expertises présentées par les deux groupes sont solides et constituent

une excellente base de discussion. Dans le contexte international actuel, la nécessité de disposer d'une défense aérienne crédible n'est plus vraiment contestée. Une majorité à cet égard se dessine au Parlement et le point sensible réside davantage dans la manière de procéder.

Passager clandestin de l'OTAN

Jusqu'à présent, les dispositions prises par le chef du DDPS ont permis de sortir du marasme laissé par son prédécesseur et de relancer les grands dossiers de la défense. Même chez les socialistes, le ton a changé. «M. Parmelin ne travaille pas trop mal. Il se donne la peine de réfléchir, d'envisager le concept de la défense dans sa globalité», reconnaît le Jurassien Pierre-Alain Fridez, membre de la Commission de la politique de sécurité du Conseil national (CPS-N). «Il essaie d'imaginer un concept de défense aérienne et sol-air, une réponse claire pour la défense du pays.» «Nous sommes les passagers clandestins de l'OTAN. Donc nous devons nous protéger. La majorité du PS est d'ailleurs favorable à la défense aérienne.»

Et la base? Après la débâcle du Gripen, la population aura-t-elle son mot à dire? «Pour moi, c'est fondamental qu'il y ait un vote!» Son avis est, semble-t-il, partagé par de nombreux parlementaires de tous bords. «Je pense qu'il faut faire un vote. Je ne vois pas pourquoi on ne soumettrait pas cet objet au peuple», relève sa collègue jurassienne, la Conseillère aux Etats démocrate-chrétienne Anne Seydoux-Christe.

La question est délicate. «L'acquisition d'un nouvel avion de combat fait partie du programme d'armement qui n'est pas soumis au référendum. Au même titre que les chars

d'assaut, les camions, les fusils ou les tenues militaires», observe pour sa part le libéral-radical genevois Hugues Hiltbold, également membre de la CPS-N. «Les opposants aux avions de combat ont annoncé qu'une initiative populaire pourrait être lancée sur cette question. Si elle obtient les signatures suffisantes, le peuple devra alors se prononcer. Dans le cas contraire, le peuple n'aura pas à se déterminer sur le programme d'armement.»



Référendum à double tranchant

Vraiment? Alors vote populaire ou pas? «Cela dépend du modèle de financement», explique l'UDC schaffhousois Thomas Hurter, lui aussi membre de la CPS-N et pilote professionnel. Et de mettre en garde: «Attention au référendum financier! Pourquoi se prononcer seulement sur ce sujet et pas d'autres? Voilà pourquoi l'UDC a déposé une initiative parlementaire pour introduire le référendum financier facultatif à partir d'un certain montant.»

«Pas d'accord!» rétorque le démocrate-chrétien valaisan Jean-René Founier. «Après le non au Gripen, le peuple doit pouvoir s'exprimer. Mais il faut voter sur le principe. Et la question doit être: voulez-vous oui ou non une défense aérienne?»

L'idéal serait évidemment que le Conseil fédéral propose de lui-même d'organiser une votation populaire pour ou contre la défense aérienne. Car ne nous berçons pas d'illusions: Vouloir introduire le référendum financier facultatif au niveau fédéral, c'est ouvrir la boîte de Pandore. Les chapelles parlementaires vont se déchirer, qui pour l'aide au développement, qui pour l'armée, etc. D'autant que le Parlement perdrait alors sa seule vraie prérogative, celle de décider du budget. En toute bonne logique, l'initiative parlementaire pour un référendum financier facultatif devrait finir dans les oubliettes du Palais fédéral.

Reste que la défense aérienne est l'une des composantes majeures de la politique de sécurité. Elle ne doit pas devenir l'otage d'un débat général sur les compétences financières du Parlement. C'est donc bien la troisième voie, celle d'une votation populaire sur le principe même de la défense aérienne, qu'il convient de promouvoir. Au Conseil fédéral et au Parlement de mettre ensuite en œuvre la décision du souverain.

José Bessard

Association de la revue «Notre armée de milice»

Case postale 798 - 1401 Yverdon-les-Bains - Tél. + Fax 024 426 09 39 - Courriel: info@revue-nam.ch

Président: lt-colonel Paul-Arthur Treyvaud
Vice-président: adj sof Georges Bulloz
Secrétaire: cap Daniëlle Nicod
Caissier: four Jacques Levailant
Administrateur: adj sof Jean-Hugues Schulé

Membres:
François Jeanneret, ancien conseiller national; sgt Eric Rapin; adj sof Germain Beucler; sgt Pierre Messeiller et Blaise Nussbaum.

Commission de rédaction:
sgt Francesco Di Franco.

Correspondant à Berne: José Bessard
Correspondant au Tessin: Franco Bianchi

Enseignements militaires et civils

Des responsabilités comparables reconnues

Que ce soit pour l'armée, ou au bénéfice des instances civiles, les pédagogues abordent souvent des problèmes similaires. Aussi, de l'une aux autres, des synergies sont réalisables.



Sur le perron de la villa du «Noble Exercice de l'Arc»: le sgt Etienne Stalder, le col Eric Nicod, le col Jean-Paul Vulliétty, le cap Guillaume Auer, le maj Richard Delaye-Habermacher, le docteur Roselyne Delaye-Habermacher, le col EMG Pierre-Michel Auer, le div Daniel Keller, le lt-col EMG Pascal Eggen, le cap Diego Carrillo et le lt-col Yves Bezençon.

Les étudiants constatent les mêmes faits. En 2007, suivant les cours spécifiques de la «Formation supérieure des cadres de l'armée» (FSCA), le capitaine Diego Carrillo se familiarisait avec des notions telles que «la technique de travail», «l'instruction de base à la tactique», «la conduite des hommes», «l'éthique», «la gestion du personnel». Quelques années plus tard, le capitaine Carrillo disait sa conviction. «Le sens général des responsabilités, développé dans la fonction de commandant d'unité est en tous points comparable à la compétence nécessaire pour exercer une tâche à responsabilité au sein d'une PME (petite ou moyenne entreprise) voire à l'intérieur d'une plus grande firme».

Une convention signée

Mardi 4 juillet 2017, à Genève, le commandant de la FSCA, le divisionnaire Daniel Keller rencontrait le major français Richard Delaye-Habermacher. Le dernier nommé est aussi un professeur d'une université privée; celle-ci est désignée par le sigle «IMSG» (International Management School Geneva). Les deux dirigeants entérinaient un accord; en apposant leurs signatures, ils reconnaissaient aux formations militaires des équivalences

civiles. Dorénavant, lors d'un «cursus» entrepris à l'IMSG, les officiers et les sous-officiers supérieurs peuvent faire valoir des expériences glanées sous les drapeaux. Plusieurs personnes qualifiées assistaient à cet échange écrit. Citons le lieutenant-colonel EMG Pascal Eggen (affecté à la FSCA, chef du projet «Romandie»); le colonel français Eric Nicod (un dirigeant de l'IMSG, chargé du développement des partenariats); le docteur Roselyne Delaye-Habermacher (développement); le capitaine Guillaume Auer (président des anciens étudiants, ou «alumni»; titulaire, depuis 2016, d'un «Master of Business Administration»); le colonel Jean-Paul Vulliétty (professeur ordinaire à l'Université de Genève, spécialisé dans le droit des obligations, les contrats commerciaux internationaux et le droit international des affaires); le lieutenant-colonel Yves Bezençon (un chef du Centre genevois de logistique civile et militaire); le capitaine Diego Carrillo, le sergent Etienne Stalder (tous deux membres du Comité «Equimil», qui détermine les équivalences civiles des compétences et formations militaires). Le colonel EMG Pierre-Michel Auer fonctionnait en tant que maître de cérémonie.



Le professeur Richard Delaye-Habermacher et le divisionnaire Daniel Keller. Photo Cédric Peytremann

L'ancien élève du «Prytanée»

Le professeur Richard Delaye-Habermacher a soutenu une thèse de doctorat en sciences de gestion; ce travail est intitulé comme suit: «Le cadre, actif intangible dans le processus de réussite professionnelle des jeunes de banlieue» (2006). Surtout, le professeur a des affinités marquées pour l'armée et son organisation. Au cours de sa scolarité, Richard Delaye-Habermacher fréquenta le «Prytanée national militaire», un établissement français situé à La Flèche. Un rédacteur donne quelques explications. «Depuis 1982, le Prytanée, au même titre que les trois autres lycées de la Défense de l'armée de terre (Saint-Cyr-l'École, Aix-en-Provence et Autun) accueille, au sein du cycle secondaire, au titre de l'aide à la famille, des enfants de militaires, de fonctionnaires ou des boursiers, à partir de la classe de seconde pour y préparer le baccalauréat. En outre, l'établissement est ouvert, après le baccalauréat, au titre de l'aide au recrutement, à tout jeune Français désirant entrer dans la carrière des armes». De son côté, le dirigeant de l'IMSG Eric Nicod suivit les cours donnés à Aix-en-Provence.

Avec le «Prytanée», chaque personne intéressée découvre des épisodes liés à l'histoire. Selon un lexicographe, «en 1607, le roi Henri IV fonda un premier collège; le philosophe René Descartes y étudia. Le collège devint école militaire, puis Prytanée national militaire sous l'Empire».

Le divisionnaire Daniel Keller évoquait aussi des temps anciens, et pourtant toujours proches. Premier général de la Suisse, citoyen de Genève où il mourut, Guillaume-Henri Dufour dirigea l'École militaire de Thoune (dès 1832).

Signalons encore que la rencontre du 4 juillet se déroulait dans la villa du «Noble Exercice de l'Arc». Ladite société est ancestrale. Fondée en 1444, elle rappelle «la présence d'une compagnie d'archers, strictement militaire, qui était subordonnée à la Commune de Genève afin d'exercer la défense de la ville». P.R.

Nam

NOTRE ARMÉE DE MILICE

Des lecteurs en Suisse romande, au Tessin, en Suisse alémanique et dans toutes les écoles militaires du pays!



Caves du Château d'Auvernier
depuis 1603

Thierry Grosjean & Cie

Propriétaire - Encaveur

CH-2012 Auvernier Tél. 032 731 21 15 www.chateau-auvernier.ch

Face à la situation mondiale

Entre optimisme quant à l'avenir de la Suisse et pessimisme

Les citoyens suisses se sentent très en sécurité dans leur pays, dont ils considèrent l'avenir avec sérénité. Cette année, ils accordent une confiance supérieure à la moyenne aux autorités et aux institutions; ils sont également satisfaits de l'Armée suisse. La population reste cependant pessimiste quant à l'évolution de la situation mondiale. Les Suisses accordent la priorité à la lutte contre le terrorisme et 29% des personnes interrogées ont déclaré avoir adapté leur comportement en matière de voyages en fonction de la menace terroriste. Pour s'informer sur la situation de sécurité et sur l'armée, les citoyens suisses consultent principalement les médias traditionnels que sont les journaux, la télévision et la radio. C'est ce que soulignent les résultats de l'étude «Sécurité 2017» réalisée par l'Académie militaire et le Center for Security Studies à l'EPF de Zurich.

La population suisse se sent très en sécurité. Avec 93% (+7%), le sentiment général de sécurité s'élève à un niveau jamais atteint. De même, 79% (2%) de la population affirme se sentir en sécurité dans l'espace public. Le taux de citoyens qui sont optimistes pour l'avenir a significativement augmenté par rapport à 2016 (82%, +7%).

Confiance dans les institutions

En 2017, la confiance dans les institutions et les autorités est au-dessus de la moyenne relevée ces dernières années (2017: 6,7 sur une échelle de 1 à 10, moyenne pluriannuelle: 6,3). La population accorde avant tout sa confiance à la police (7,9, +0,0), puis aux tribunaux (7,4, +0,1). La troisième position revient au Conseil fédéral avec 7,1 (+0,1). Le milieu du classement est occupé par l'économie suisse (6,8, +0,0), l'armée (6,8, +0,1) et le Parlement fédéral (6,6, +0,1), les lanternes rouges restant les partis politiques (5,5, +0,2) et les médias (5,5, +0,4). On note toutefois une augmentation significative de la confiance dans ces deux dernières instances.

Armée: satisfaction face aux prestations

Dans l'ensemble, la population suisse est satisfaite de l'armée. Une proportion élevée (82%, 2%) estime que l'armée est une nécessité. Pour 46% (+0%) des personnes interrogées, l'armée joue un rôle central dans la vie du pays. Une majorité de 59% (+2%) soutient l'armée de milice face à une armée professionnelle. Les Suisses sont en moyenne plus satisfaits des prestations de l'Armée suisse que ces dernières années (6,5, +0,2 sur une échelle de 1 à 10). La majorité de la population est d'avis que le montant actuel des dépenses militaires est juste (49%, +1%), voire trop bas (12%, 2%).

Accès à l'information sur la sécurité

En Suisse, la population utilise principalement les médias traditionnels comme les journaux, la télévision et la radio pour s'informer sur les sujets touchant à la sécurité. Les deux tiers ont recours à un mélange entre les canaux d'information analogiques et numériques. Un tiers (32%) des personnes interrogées estiment que les médias sociaux sont des canaux adéquats pour diffuser des informations sur la sécurité et sur l'armée.

Situation mondiale: évaluation pessimiste

Les citoyens suisses sont très pessimistes quant à l'évolution future de la situation mondiale (73%, 1%). Comme en 2016, cette vision pessimiste du monde atteint un niveau sans précédent.

Comportement en matière de voyages adapté en raison du terrorisme

Les personnes interrogées ont exprimé leur soutien (89%, +2%) à la lutte renforcée contre le terrorisme. Les attentats perpétrés à l'étranger ont poussé 29% des citoyens suisses à modifier leur comportement en matière de voyages; parmi eux, 84% ont consulté les conseils aux voyageurs de la Confédération et 75% évitent de se rendre dans les pays récemment touchés par des attentats. Le terrorisme dans le monde incite 40% des personnes interrogées à passer leurs vacances uniquement en Europe et 35% ont peur d'aller dans les grandes métropoles.

Soutien de la neutralité et réserves face à l'ouverture

La neutralité bénéficie d'un large soutien des citoyens suisses. Parmi les personnes interrogées, 95% (+0%) s'expriment en faveur de son maintien et 84% (1%) la considère indissociablement liée à la conception suisse de l'Etat. Toutefois, la population suisse se montre plus critique par rapport à l'application pratique de la neutralité. Une proportion significativement plus élevée des personnes interrogées considère que les relations d'interdépendance politique et économique avec d'autres Etats empêchent la Suisse de rester neutre (37%, +9%) et que le principe de neutralité ne peut plus être défendu de manière crédible sur le plan militaire (51%, +6%). La faible disposition à l'ouverture se manifeste dans le fait que les Suisses n'envisagent pas d'adhérer à l'Otan (19%, +0%) ou à l'UE (15%, 1%). Ils sont en revanche très nombreux à être pour une collaboration économique avec l'UE (81%, +0%).

Réalisation de l'étude

La collecte de données représentatives pour l'étude «Sécurité 2017» réalisée par l'institut de recherche LINK, s'est déroulée par téléphone, du 4 au 23 janvier 2017, auprès de 1209 citoyennes et citoyens suisses.

Un général de l'Espace Dès le 1^{er} août

Un militaire devra s'assurer de la suprématie américaine en orbite. Il est entré en fonction le 1^{er} août 2017. La secrétaire d'Etat américaine responsable des forces aériennes, Heather Wilson, l'a annoncé fin juin: elle va créer un poste de général «chargé des opérations spatiales» dans le cadre de la réorganisation des troupes. «La culture des forces aériennes a évolué. Pour maîtriser le ciel, elles doivent dorénavant contrôler l'espace», a commenté le chef d'Etat-major des forces aériennes, David Goldfein. Washington entend ainsi garantir une suprématie destinée à protéger ses

systèmes de communication, de défense et de guidage, comme le GPS.

Garde de la reine

Une canadienne

Une Canadienne de 24 ans, Megan Couto, est devenue la première femme à officier en tant que capitaine de la garde de la reine Elizabeth II, chargée de protéger les Palais de Buckingham et de St. James à Londres. Casque blanc sur la tête, uniforme rouge sur le dos et sabre à la main, Megan Couto a dirigé la célèbre relève de la garde, cérémonie mondialement connue qui, quatre fois par semaine, attire des milliers de touristes.

Hongkong: Jeunesses paramilitaires Pour marcher au pas

Les Hongkongais n'ont pas d'armée. Mais ceux qui souhaitent apprendre à marcher au pas et à crapahuter dans la jungle peuvent rejoindre des groupes paramilitaires de jeunesse de plus en plus populaires. Certains s'inspirent de la tradition militaire de l'ancienne puissance coloniale britannique comme Passion civique. La page Facebook de ce groupement, Passion Teens Squad, compte 1900 abonnés et dit vouloir faire la promotion de l'entraînement physique et «l'histoire et la culture réelles» de Hongkong.

Sous-officiers supérieurs en formation Semblables à des guides de montagne

Le colonel EMG Robert Zuber compare ses subordonnés à des montagnards expérimentés. Ils aident les randonneurs; ceux-ci peuvent alors surmonter toutes les difficultés. Itinéraires, temps de parcours, alternatives pour le retour, connaissances des capacités de chaque participant: tous ces éléments doivent être maîtrisés. Les sergents-majors ou les fourriers s'occupent pareillement de leurs hommes.



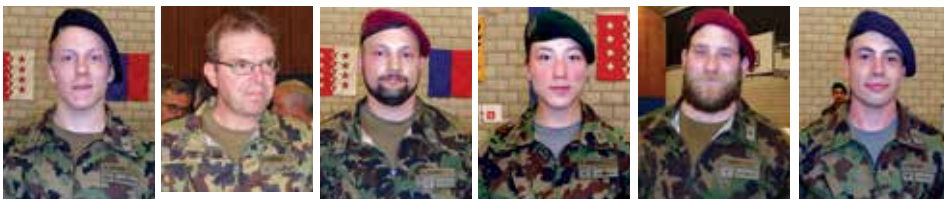
L'élève salue le commandant.



L'adj-maj Reto Rietmann, l'adj-chef Hans-Peter Brülisauer, le br Guy Vallat et le col EMG Robert Zuber.



Le sgt Boris Antonini, l'adj-maj Markus Bachmann et le sgt Léonard Chavy.



Le sgt David Gerner, l'adj EM Sven Kuelling, le sgt Zeiko Pajovic, la sgte Anaïs Dubost, le sgt Tobias Ehrat, le sgt Dominik Frehner.

Vendredi 23 juin 2017, par une chaleur caniculaire, des dizaines de jeunes gens (et quelques jeunes filles) prenaient la position de garde-à-vous. Ayant achevé les «stages de formation pour sous-officiers supérieurs 1/17», ces nouveaux cadres obtenaient des qualifications intermédiaires de sergents. Ultérieurement, ils monteront en grade (parmi les Romands et les Tessinois, on décomptait 31 candidats prochainement promus sergents-majors d'unités, 5 futurs quartiers-maîtres et 20 futurs fourriers).

Ultime prestation en Valais

Pour la dernière fois, la cérémonie se déroulait à Sion, en la halle «Barbara» de la place d'armes. Autrefois, des artilleurs occupaient les locaux; ces gens se référaient à la martyre légendaire, nommée Barbe (en latin, Barbara: d'où l'appellation du bâtiment). Assumant des missions toujours renouvelées, les militaires se succèdent. Si les élèves sous-officiers supérieurs s'établiront désormais à Berne, ceux des écoles de la sécurité militaire les remplaceront. Ainsi, dans la capitale valaisanne, une continuité est assurée.

Le commandant des stages, le colonel EMG

Robert Zuber accueillait ses hôtes. Citons quelques fonctions et noms: le commandant de la Formation d'application de la logistique, le brigadier Guy Vallat; le commandant de la Base aérienne de Sion, le colonel Antoine Jacquod; le capitaine aumônier Noël Pedreira; l'adjutant-chef Hans-Peter Brülisauer; l'adjutant-major Markus Bachmann; le conseiller municipal de la ville de Sion, Cyrille Fauchère; l'intendant du Centre logistique et Place d'armes, Jean Glanzmann.

Les intermèdes musicaux étaient offerts par deux ensembles: «L'Avenir de Chamoson» (auquel participait Mme Sylviane Carrupt), et le «Chor Lehrverband Logistik» (que dirigeait M. Ivo Werlen).

Des élèves se surpassent

Après les annonces faites au commandant, et au maître de cérémonie (l'adjutant-major Reto Rietmann), quelques lauréats étaient honorés par leurs chefs de classe. L'adjutant EM Gilbert de Cristofaro congratulait le sergent Léonard Chavy (un Valaisan domicilié à Troistorrens, premier de classe); l'adjutant EM Roman Stark relevait les mérites du sergent Dominik Frehner (meilleur sportif de la promotion), et ceux du sergent

Zeiko Pajovic (premier de classe); l'adjutant EM André Willen félicitait le sergent David Gerner (également premier); l'adjutant EM Xavier Pfaffen faisait de même pour le sergent Gerold Stadtmann (aussi premier); l'adjutant EM Erwin Zünd complimentait le sergent Tobias Ehrat (premier); l'adjutant EM Gérald Dussex félicitait deux lauréats romands, le sergent Boris Antonini (meilleur résultat au tir au pistolet de la promotion) et la sergente Anaïs Dubost (première de la classe).

Mentionnons encore deux dirigeants, l'adjutant EM Léo-Stéphane Crettenand (chef de classe), et l'adjutant EM Sven Kuelling (un enseignant chargé de l'encadrement des candidats fourriers). P.R.

Les promus romands et tessinois

Candidats sergents-majors d'unité

Sergent-major Dénéreaz Jérémie, Yverdon-les-Bains

Sergents Antonini Boris, Lausanne; Devaud Florian, La Corbaz; Dubost Anaïs, Le Locle; Forestier Sven, Donneloye; Kottisch Gaëtan, Neuchâtel; Monney Julien, Granges-près-Marnand; Petermann Marc, Le Landeron; Pianaro Martin, St-Sulpice; Salerno Emmanuele, Romont; Sandiano Maico, Pomy; D'Ambrosio Giorgio, Cadenazzo; Fabbiani Marco, Golino.

Appointés-chefs Batkitar Bedran, Fribourg; Guerne Alexis, Genève; Martig Jesse, Petit-Lancy; Minder Christian, Grandval; Ruffieux Mikaël Claude, Epagny; Signer Vincent, Perly-Certoux; Algeri Bryan, Bellinzona; Frizzas Mathis, Riaz-zino.

Soldats Bolzli Pascal, Martigny; Bruscaquin Yann, Gland; Chavy Léonard, Troistorrens; Cresci Alexandre, Bevaix; El Kouksi Boubker Rayan, Courrendlin; Morina Besart, Meyrin; Oberson Swen, Conthey; Syrbe Jonas, Clarens; Sabadi Mark, Minusio; Schenini Alessandro, S.Vittore.

Candidats fourriers

Sergent Germanier Julien Pascal, Progens
appointés-chefs Kocher Keran, Vaulruz; Papetti Philippe, Grangettes-près-Romont; Sautaux Thierry, Bienne; Seror Anthony, Gland; Berta Simone, Brissago; Soldats Bridevaux Raphaël, Bienne; David Lysandre, Chavannes-de-Bogis; Favre Léonard, Sierre; Figueiredo Kevin, Vétroz; Gudit Corentin, Orzens; Käppeli Dylan, Kloten; Morard Dylan, Miège; Nyandwi Terry-Axel, Genève; Robert Simon, Gimel; Ruggiero Nicolo, Nyon; Saez Antoni, Conthey; Shajkofci Nathan, Martigny; Cangiano Simone, Maggia; Marcolli Diego, Losone.

Candidats quartiers-maîtres

Sergent Von Siebenthal Marc-André, Prilly
Soldats Boget Mike, Vandœuvre; Laubscher Numa, Morges; Mariétan Lucas, Vouvry; Wicht Kevin Emmanuel, Fribourg.

Dissolution de la Brigade **Le chef fait corps avec sa troupe**

Fondée en 1937, ladite unité disparaîtra le 1^{er} janvier 2018. Selon des anciens témoignages, le premier commandant était un personnage d'une trempe exceptionnelle; aujourd'hui, le dernier homme à la barre lui ressemble.



Pour la dernière fois, le br Erick Labara (à droite) annonce sa troupe au CC Daniel Baumgartner.

Le brigadier Julius Schwarz (1887-1965) dirigea la Br inf mont 10 jusqu'au 31 décembre 1944. Né en 1963, le brigadier Erick Labara a repris la fonction depuis 2012 jusqu'à maintenant. L'actuel commandant remplaçant, le colonel Christophe Gilliéron entrevoit des points communs entre le devancier et le successeur: «L'un et l'autre semblent avoir été mis au monde pour mener cette unité d'armée; tous deux le firent avec un brio remarquable. La Brigade d'infanterie de montagne 10 fut, ce que son premier et son dernier chef avaient voulu qu'elle soit».

L'éterle, et des missions variées

Vendredi 19 mai 2017, par un temps très pluvieux, les officiers, sous-officiers et sol-

dats de la Br inf mont 10 se réunissaient. A Saint-Maurice, puis à Lavey-les-Bains, ils participaient à une cérémonie de dissolution. 12 bataillons et groupes de réserve constituaient, jusqu'alors, la Brigade. En raison de l'évolution de la menace, une telle décision s'avérait irrévocable. Particulièrement concernés, plusieurs hauts gradés de l'armée suisse assistaient à la remise des étendards. On reconnaissait notamment le futur responsable de l'instruction, le commandant de corps Daniel Baumgartner. Les orateurs se succédaient à la tribune; parmi eux, citons le lieutenant-colonel EMG et conseiller national Yannick Buttet, et l'abbé territorial de l'Abbaye de Saint-Maurice d'Agauge, Jean Scarcella. Le Chœur



Le br Erick Labara.



Le br Marius Robyr.



Le CC Adrien Tschumy.

du Collège de Saint-Maurice entonnait plusieurs chants.

Sur le badge de la Br inf mont 10, le graphiste a représenté une éterle en mouvement; la jeune bête saute, comme si elle voulait vaincre les sommets. Les montagnards sont aussi avides de succès. Une première



Le Lt-col Christophe Chevillard, le col Olivier Darbre, le col Christophe Gilliéron, le col EMG Guy Défayes et le Lt-col EMG Pierre-Yves Sandoz.



Le br Erick Labara et le col Christophe Gilliéron se congratulent.



Le gl de br Vincent Pons.



Le cpl-chef Jonathan Talleux.

Dans les salles du Grand-Hôtel de Lavey-les-Bains, la foule se pressait. Des officiers étaient venus en nombre; mentionnons particulièrement deux prédécesseurs du brigadier Labara (à la tête de la Br inf mont 10), le divisionnaire Roland Favre et le brigadier Denis Froidevaux. Nommons encore quelques chefs (plusieurs arboraient, sur le bras droit de leur uniforme, le badge représentant l'éterle): le colonel EMG Guy Défayes; le colonel Olivier Darbre; le colonel Christophe Pot; le colonel Jean-Paul Vionnet; le lieutenant-colonel EMG Pierre-Yves Sandoz; le lieutenant-colonel Christophe Chevillard; le lieutenant-colonel Sandro Longoni; le lieutenant-colonel Jean-Luc Vionnet; le lieutenant-colonel Frédéric Wuillemin; le major Sibylle Probst; l'adjudant sous-officier Gaël Bertolini (il fonctionnait en tant que porte-bannière).

Affectés aux troupes de montagnes, des militaires français saluaient leurs homologues suisses: le général de brigade Vincent Pons, le caporal-chef Jonathan Talleux. P.R.

«Patrouille des glaciers» fut organisée pendant la Seconde Guerre Mondiale; après une interruption de 35 années, cette épreuve sportive figura de nouveau au programme des militaires et des civils férus d'alpinisme (1984). A cette époque, avec le grade de divisionnaire, le futur commandant de corps Adrien Tschumy dirigeait une troupe dénommée «Division de montagne 10». La «Patrouille des Glaciers» connut un succès grandissant; le brigadier Marius Robyr assura longtemps l'encadrement (1990-2008). Le 19 mai, ces deux officiers généraux retraités avaient répondu à l'invitation du brigadier Labara.

Dans le cimetière de Pully (à la périphérie de Lausanne), le visiteur peut s'incliner devant la tombe du commandant de corps Gérard Lattion (1915-2006). Il fut aussi à la tête de la Division de montagne 10 (1968-1971). Sur le monument funéraire, l'éterle est encore représentée. Mais, cette fois, posant ses deux pattes antérieures sur le chiffre 10, elle semble scruter l'horizon. Les défenseurs d'une frontière adoptent une attitude semblable, quand ils guettent la venue d'un ennemi potentiel. Vigilant, le brigadier Schwarz savait aussi s'imposer; il menaçait avec virulence les Allemands qui butaient le feu au village franco-suisse de Saint-Gingolph (23 juillet 1944). Bientôt, les incendiaires renoncèrent à poursuivre leur action destructrice.

A la barre

A Lavey-les-Bains, le colonel Christophe Gilliéron rappelait le parcours militaire du brigadier Erick Labara. Artilleur de formation, il devint lieutenant à l'âge de 20 ans; commandant de la Batterie d'obusiers blindés II/2 (à 27 ans); capitaine EMG (32 ans); commandant du Groupe d'obusiers blindés 1, major EMG (34 ans); chef d'Etat-major de la Brigade d'infanterie 2, colonel (44 ans); commandant de la Brigade d'infanterie de montagne 10, brigadier (49 ans).

Par une anecdote, Christophe Gilliéron relevait les qualités humaines de son chef: «Je me souviens d'une nuit de la Patrouille des glaciers 2012, lors de laquelle, venant de Zermatt en direction de Verbier, et passant à Arolla vers 5 heures du matin, je fus interpellé: "Allez, Gilliéron, bonne course". Surpris, je criais dans la nuit: "C'est qui, annoncez-vous". La réponse fut limpide: "Commandant de Brigade!". Etre là, au milieu de la nuit, par grand froid, pour voir passer et encourager des centaines de concurrents. Merci, mon Commandant».

En l'honneur du brigadier Erick Labara, le capitaine Stéphane Terrin a composé une marche militaire; elle est intitulée: «A la barre» (en référence au nom de l'intéressé, et à son sens du commandement). Le 19 mai, la fanfare interprétait ce morceau pour la première fois.



Le br Denis Froidevaux.



L'adj sof Gaël Bertolini et le lt-col Frédéric Wuillemin.



Le lt-col Jean-Luc Vionnet, le col Christophe Pot, le lt-col Jean-Luc Vionnet, le maj Sibylle Probst et le lt-col Sandro Longoni.

Promotions dans les rangs latins

Dans le corps des officiers

Sélection d'officiers latins promus au 1^{er} juillet 2017 au grade de colonel: Scheider Damien, Boncourt.

Au grade de lieutenant-colonel: Lottenbach Renato, Cavigliano; Vuagniaux Fabrice, Villars-Tiercelin.

Au grade de major: Bizzozero Claudio, Comano; Chiesa Federico, Comano.

Au grade de capitaine: Di Stefano Anthony, Onex; DiniJampen Sacha, Bulle; Künzi Marc-Antoine, Yverdon-les-Bains; Mosch Gaetan, Martigny; Nicod Alexandre, Granges-près-Marnand; Pellet Sébastien, Thônex; Perler Alexandre, Villars-sur-Glâne; Ribeaud Nicolas, Delémont.

Promotions dans les rangs latins

Dans le corps des sous-officiers

Sélection d'officiers latins promus au 1^{er} juillet 2017 au grade d'adjudant-major: Nicollier Lucas, Marly.

Au grade d'adjudant d'Etat-major: Loesch Arnaud, Froideville.

BE: affaires militaires

Remplaçant du commandant

Le premier-lieutenant Romain Sunier, de Nods, est le remplaçant du commandant d'arrondissement pour les affaires militaires du canton de Berne depuis le 1^{er} juillet 2017. Il succède au colonel Peter Tschantré, qui a pris sa retraite. Il assumera aussi la fonction de remplaçant du chef de l'agence Jura Bernois de l'office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires (OSSM).

VS: Sécurité civile et militaire

Nouvel adjoint

Le Conseil d'Etat a nommé Antoine Jacquod en qualité d'adjoint et remplaçant du chef du service de la sécurité civile et militaire (SSCM). Actuellement commandant de la base aérienne de Sion, le colonel Antoine Jacquod dispose d'une solide expérience de management et de conduite, ainsi que d'excellentes connaissances du domaine de la sécurité civile et militaire. Il entrera en fonction le 1^{er} octobre prochain.

Finis l'armée de grand-papa

Un élu PS propose une défense «progressiste et pragmatique»

«Pour un concept de défense progressiste et pragmatique»: c'est le titre de l'analyse de la politique de sécurité en Suisse que signe le conseiller national Pierre-Alain Fridez (PS/JU). Il explique sa vision à la RTS.

Pierre-Alain Fridez, conseiller national et membre du Conseil de l'Europe, souhaite dépasser le débat pour ou contre l'armée afin de doter la Suisse d'un concept sécuritaire plus moderne. Dans son essai d'une quarantaine de pages, le socialiste jurassien part du constat qu'«une guerre conventionnelle est quasiment inimaginable» en Europe, et a fortiori en Suisse.

«Les risques sont infimes, mais potentiellement ils existent toujours», relève le socialiste jurassien dans l'émission Forum. «Simplement, ajoute-t-il, il faut maintenant répondre aux défis contemporains, qui ne sont pas ceux d'une guerre conventionnelle.» C'est selon lui «l'ordre des priorités» actuel qui est mauvais, d'autant plus que les moyens de la Suisse en matière de défense sont «limités».

Une armée suisse «diminuée»

Pour Pierre-Alain Fridez, les défis sont le terrorisme, la cybercriminalité et la criminalité tout court. «Face à ces éléments-là, ce n'est pas l'armée qui est l'outil le plus utile, c'est la police et les gardes-frontière.» Il propose donc de s'adapter à cette nouvelle réalité en amputant le budget militaire d'un cinquième pour allouer ces moyens à la police et aux gardes-frontière.

Le conseiller national jurassien propose ainsi de «se passer des armes traditionnelles - artillerie, lance-mines et compagnie - qui faisaient le bonheur des logiques de guerre symétrique antérieures». Il imagine une armée suisse «diminuée» qui serait composée de 60 000 hommes au lieu des 100 000 soldats actuels.

Pas dans la ligne du parti

L'armée doit toutefois maintenir des moyens dans plusieurs domaines: «Dans mon esprit, il faut 20 à 30 avions, une défense sol-air, des hélicoptères. Il faut des troupes combattantes de l'ordre de 20 000 soldats - mais des troupes bien équipées, mobiles. Il nous faut de quoi se défendre face aux menaces cybernétiques. Il nous faut des troupes spéciales», avance Pierre-Alain Fridez.

A ce titre, le député socialiste s'oppose à la ligne officielle de son parti qui, depuis 2010, prône tout simplement la suppression de l'armée. Son concept de défense pourrait raviver ce débat qui avait passablement divisé le PS, même si ce n'est pas l'objectif du Jurassien. «C'est avant tout un moyen pour s'opposer aux dépenses inutiles et inconsidérées dans certains domaines de l'armée», explique-t-il.

Propos recueillis par Mehmet Gultas - RTS

La Suisse, «un passager clandestin de l'OTAN»

«La réalité de notre continent, depuis la chute du mur de Berlin, c'est essentiellement des soubresauts qui sont justement liés à la fin du monde communiste», affirme Pierre-Alain Fridez. Il prend l'exemple des guerres de l'ex-Yougoslavie dans les années 1990, qui se sont déclarées après la chute du dictateur communiste Tito.

«C'est la même chose aujourd'hui en Ukraine, en Géorgie, en Moldavie avec la Transnistrie», ajoute-t-il, estimant que les autres pays européens qui faisaient anciennement partie de la zone d'influence

russe - à l'instar des pays baltes - sont tous aujourd'hui «protégés de fait par l'OTAN.» C'est aussi le cas des voisins de la Suisse, membres de l'Union européenne et de l'OTAN, hormis l'Autriche.

«Objectivement, étant au milieu d'un continent pacifié, si on veut attaquer la Suisse, on doit fatalement passer par un des pays de l'OTAN, et donc c'est l'OTAN qui va réagir, avec nous mais surtout à notre place», lance Pierre-Alain Fridez. A ce titre, la Confédération peut être considérée comme «un passager clandestin de l'OTAN», écrit-il.

ER inf 2

Promotion à Romainmôtier

Le vendredi 9 juin 2017, sous le commandement du colonel Michel Balmer, Cdt d'école, a eu lieu la cérémonie de promotion des sergents et des appointés-chefs aux grades de sergent-major chef, fourrier et sergent. C'est à l'Abbatiale de Romainmôtier que la foule de parents et amis s'est retrouvée

pour assister à ce moment important pour les nouveaux cadres. Le Conseiller national Philippe Nantermod (VS) a apporté le salut de l'autorité civile et le Commandant d'école a félicité les nouveaux promus. Cette promotion a été agrémentée par une fanfare militaire.

Le Groupement Giardino à Pully Contre un effondrement de la politique de sécurité

«Ne laissons pas disparaître, lentement, l'existence de la neutralité armée. Les Suisses connaissent ce concept depuis 1815». Soucieux de «restaurer la crédibilité de la défense, conformément aux articles 58 et 59 de l'actuelle Constitution fédérale», des citoyens souhaitent élaborer des nouvelles stratégies.



Monsieur Rolf Zwicky, le col EMG Jacques Baud et le lt-col François Villard.

Représentant romand du Groupement Giardino, le lieutenant-colonel François Villard proposait une conférence sur le thème: «Perspectives actuelles de la situation géopolitique de la Suisse et de sa défense».

Des forces nouvelles

Vendredi 19 mai 2017, à Pully, les conviés se retrouvaient dans l'ancienne propriété du général Henri Guisan. En ouverture de la rencontre, François Villard rappelait des actions récentes du Groupement Giardino. Naguère, les membres utilisaient la voie du référendum; ils s'opposaient à «une 4^e réforme de l'armée, en près de 20 ans». 44 603 personnes approuvaient la démarche. Mais, le seuil des 50 000 signatures n'était pas atteint. Les dirigeants de Giardino ont envisagé le lancement d'une initiative populaire. Or, «d'immenses efforts» (notamment matériels) devraient être consentis.

Devant l'adversité, le lieutenant-colonel Villard refuse d'abandonner. «Chacun doit être conscient que Giardino reste l'un des seuls groupements qui s'oppose activement à l'effondrement de la politique de sécurité actuelle de la Confédération suisse. Autant pour être capables de planifier des actions efficaces, qu'afin d'obtenir les ressources nécessaires, nous cherchons à mobiliser des forces nouvelles».

Un renseignement lacunaire

Les invités écoutaient deux orateurs. Le colonel EMG Jacques Baud est l'auteur d'un livre intitulé «Terrorisme, mensonges politiques et stratégies fatales de l'Occident» (Monaco, Editions du Rocher, 2016, 422 pages); Rolf Zwicky a rédigé un ouvrage au titre provocateur, «Comment détruire un pays» (Fribourg, Voix libre, 2015, 211 pages). Les propos alarmistes de ces deux auteurs corroborent certains arguments émis par les tenants du Groupement Giardino.

«La lutte contre le terrorisme passe par un retour sur la face cachée des conflits», affirme Jacques Baud. «Les insuffisances du renseignement et de nos décisions nous amènent à porter un regard plus critique et mieux informé sur les conséquences de nos propres actions».

Le colonel EMG Jacques Baud cite l'ex-chef des services de renseignement suisse, le divisionnaire Peter Regli. Celui-ci s'exprimait après les attentats perpétrés, en novembre 2015, à Paris. «L'Etat Islamique a, entre autres buts, la mission d'éliminer les "non-croyants". La Suisse fait partie du monde occidental et se réclame d'une culture judéo-chrétienne. Ce pays est donc une cible potentielle. Les citoyens doivent être conscients qu'un terroriste peut se faire exploser, à 7h30 du matin, à la gare de Zurich».

Conseil national

Une motion pour durcir le passage de l'armée au service civil

La Commission de la politique de sécurité du Conseil national demande dans une motion que le passage du service militaire au service civil soit durci. Le Conseil fédéral n'en veut pas.

La Commission de la politique de sécurité du Conseil national propose d'adapter la loi sur le service civil en le rendant plus long, afin de diminuer l'attrait du service civil pour les militaires.

Elle veut que les astreints ayant commencé une école de recrues et qui souhaitent finir leurs obligations dans le service civil ne puissent déduire que la moitié des jours effectués au sein de l'armée.

Les jours restant à effectuer seraient multipliés par 1,5, comme actuellement, le pro-

duit correspondant au nombre de jours de service civil à accomplir. Dans sa réponse, le Conseil fédéral rejette cette motion, soulignant qu'elle aurait des conséquences indésirables même s'il est difficile d'estimer quelles en seraient la nature et l'ampleur.

Les proportions dans lesquelles la durée du service civil serait prolongée et l'inégalité de traitement subie par les civilistes revêteraient le caractère d'une sanction disproportionnée, écrit notamment le gouvernement.

Parlant des actions sécuritaires, menées notamment en Suisse, le colonel EMG Baud donne cette appréciation mitigée: «Experts en radicalisation, en islamisme, en terrorisme et autres se sont multipliés depuis 2001, mais n'ont pas apporté la rationalité du renseignement dans le débat; les analyses restent basées sur des professions de foi et des impressions, souvent inspirées d'expériences dépassées et le plus souvent guidées par l'émotion». Aussi, Jacques Baud préconise une meilleure prise en compte du «renseignement stratégique». «Un élément essentiel de la démarche est de comprendre comment "pense" l'adversaire, quels sont ses schémas de réflexion et sa manière de réagir aux événements. Cette compréhension doit se faire sans état d'âme et dans l'objectivité la plus complète possible, car elle n'est pas destinée à nous conforter, mais à comprendre le monde avec les yeux de l'adversaire. Même si cette manière de voir nous déplaît. C'est le rôle fondamental du renseignement».

Rolf Zwicky manie l'ironie grinçante. «Notre seule ambition est de vous permettre, par nos modestes rappels et suggestions, de vous faire participer pleinement, avec vos alliés, à l'anéantissement final». «La devise de la Suisse est "Un pour tous, tous pour un"». Mais, les citoyens reconnaissent-ils ce vœu, «"nous voulons rester ce que nous sommes?"». N'est-ce pas ce que désire aussi la majorité de notre peuple, plutôt que de subir des métissages culturels? Quelques lieux communs, quelques formules bien appuyées, sans justification, sans explication, sans la moindre tentative de démonstration... bonjour le multiculturalisme, bienvenue à l'immigration massive, et ceux qui ne comprennent pas ne sont que des peureux». Selon Rolf Zwicky, «la mondialisation, la société multiculturelle et l'internationalisation de la politique effacent peu à peu les frontières, vestiges d'un ordre international archaïque et voué à disparaître».

P.R.

Neuchâtel

Nouveau chef de la sécurité

Le Conseil d'Etat a désigné Thierry Michel, en qualité de chef du service de la sécurité civile et militaire (SSCM). Il prendra ses nouvelles fonctions le 1er octobre 2017. Il est titulaire d'un master en droit et d'un brevet d'avocat. M. Michel est actuellement conseiller communal à Val-de-Travers. Au niveau régional et cantonal, il est également membre de plusieurs commissions actives dans le domaine de la protection de la population.

Effectifs de l'armée

Plus importants

Les effectifs de l'armée suisse sont plus grands que ce qu'elle avance: environ 15000 soldats susceptibles de servir ne sont plus comptabilisés. Alors que l'armée se plaint régulièrement de manquer d'hommes, elle en dispose en réalité de 155000 et non 140000. Plusieurs groupes de soldats ne sont plus recensés par l'armée, ont révélé samedi 1er juillet 2017 les journaux alémaniques *Tagesanzeiger* et *Der Bund*. L'armée ne tient notamment plus compte des militaires en service long qui ont terminé leur dernier jour de service. Or, selon la loi militaire, ces hommes restent équipés durant quatre ans et peuvent être amenés à s'engager.

Refonte du projet DSA

Le projet de défense sol-air

Le conseiller fédéral Guy Parmelin a informé le Conseil fédéral lors de sa séance du 5 juillet 2017 de la clôture du projet de défense sol-air DSA 2020, qui avait été suspendu. Parallèlement, le département se prépare à relancer le projet de défense sol-air.

Le 22 mars 2016, le conseiller fédéral Guy Parmelin avait suspendu le projet DSA 2020, en attendant de disposer d'une vue d'ensemble adéquate de la situation en matière de défense aérienne. C'est désormais chose faite avec le rapport du groupe d'experts sur le prochain avion de combat, qui a été publié le 30 mai 2017. En outre, le groupe d'accompagnement sur l'évaluation et l'acquisition du prochain avion de combat a clairement recommandé de procéder à une nouvelle évaluation d'un système de défense sol-air de longue portée.

Le chef du DDPS suit la recommandation du groupe d'accompagnement en décidant

de clore officiellement le projet suspendu DSA 2020. De plus, il décide de créer les conditions requises pour relancer le projet de défense sol-air de longue portée avec un nouveau concept se fondant sur les valeurs de références décrites dans le rapport du groupe d'experts susmentionné.

Le DDPS entend soumettre au Conseil fédéral une proposition de principe sur le renouvellement des moyens de protection de l'espace aérien, vraisemblablement cette année encore. Des travaux préparatoires ont été mandatés afin de pouvoir relancer le projet de défense sol-air le moment venu en fonction de ladite décision.

DDPS

Vaudois nommé délégué à la cyberdéfense

D'entente avec le chef du département, la secrétaire générale du DDPS a nommé Gérald Vernez au poste de délégué du DDPS à la cyberdéfense avec effet au 1er juillet 2017. Originaire de Valbroye, le colonel EMG de milice a été nommé en 2013 délégué

du chef de l'Armée à la cyberdéfense et a travaillé sur la stratégie de cyberdéfense de l'armée. Depuis 2015, il dirige l'unité organisationnelle cyberdéfense. L'action de Gérald Vernez se concentrera sur plusieurs domaines au niveau stratégique du DDPS.

fidexaudit

VOTRE PARTENAIRE
COMPTABLE DE VOTRE RÉUSSITE

Expertise comptable, Audit, Fiscalité,
Conseil d'entreprise, Ressources humaines,
Conseil juridique,
Conseil en matière de succession



fidexaudit sa
chemin de momex 2
case postale 598
CH - 1001 lausanne

tél. +41 21 331 02 02
fax +41 21 311 55 85
info@fidexaudit.ch
www.fidexaudit.ch

FIDUCIAIRE | SUISSE CHAMBRE #FIDUCIAIRE

Membre indépendant de
EuraAuditInternational

1400 YVERDON-LES-BAINS
Tél. 024 425 35 13
Fax 024 426 40 50



Ouvert toute l'année

Restaurant
de la
PLAGE

Surveillance - Protection - Enquêtes

PYTHON

Un nouveau regard sur la sécurité

Contact Tél. +41 22 749 19 00

www.python-securite.ch

Stratégie - Expertise - Coaching

L'armée et le service civil

Un régime anticonstitutionnel

«Certaines "valeurs" ne peuvent être défendues en ultime recours autrement que l'arme à la main. Il en va de la souveraineté d'un pays, de sa liberté (...). Que la loi permette à certains d'échapper à un tel devoir est un scandale et une injustice. Qu'il n'existe plus aucun contrôle de la validité du problème de conscience y ajoute de l'hypocrisie...».



Le capitaine Pierre-A. Krenger, le cap et juriste Félicien Monnier, le lt-col EMG Alexandre Vautravers.

Le capitaine Félicien Monnier tient un tel propos. Titulaire d'une maîtrise universitaire en droit suisse, cet officier a publié l'ouvrage suivant: «Juge et soldat, essai sur les fondements de la justice militaire suisse» (Pully, Centre d'histoire et de prospective militaires, 2016, 152 pages, collection Militaria Helvetica).

Évolution au cours des âges

L'auteur reproche aux «civilistes» de nuire aux intérêts de la société. Fixant leur propre «panthéon de valeurs», ces gens suscitent l'individualisme; cette notion amoindrit l'indispensable engagement communautaire dont s'acquittent les citoyens-soldats. De plus, au cas où le militaire n'accomplirait pas ses tâches (englobant la protection de toute la population), le civiliste ne pourrait pas non plus fournir les siennes (aides aux personnes malades ou défavorisées, actions en faveur de l'environnement). Donc, une subordination s'avère nécessaire.

En introduisant le service civil, le législateur a prévu un tel état de fait. Mais, le juriste Félicien Monnier déplore l'application qui en découle; on invoque une équivalence plutôt qu'un remplacement pour motif de conscience (refus de tuer). «La porte d'entrée est appelée "recrutement", la route des civilistes étant simplement encombrée de quelques embûches administratives. Il n'y a pas là de quoi tenir un principe. Il est défendable d'affirmer que le régime actuel est matériellement anticonstitutionnel».

En regard de l'objection de conscience et du service civil, Félicien Monnier relate quelques prises de position de la justice militaire. Dès 1851, écoutant des plaidoyers pro domo, les juges pouvaient reconnaître des «circonstances atténuantes». Selon l'interprétation de l'article 44 du code pénal militaire de 1927, «l'objecteur ne méritait pas d'être traité comme le dernier des félons».

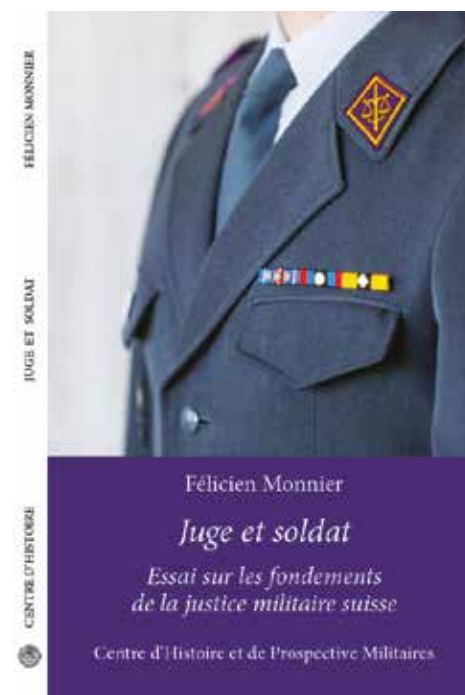
Au cours de l'année 1950, répondant au postulat du conseiller national socialiste André

Oltremare, le représentant du Conseil fédéral avançait que «l'institution d'un service civil et la renonciation à la poursuite pénale des objecteurs de conscience devaient être refusées». Il était «dangereux de sacrifier dans ce domaine les droits de l'Etat. Céder sur ce point, ce serait mettre en danger l'ordre public ailleurs également». Cependant, les autorités rappelaient l'existence d'un service militaire sans armes, proposé dans les troupes sanitaires: «une forme qui peut satisfaire toute conscience».

Félicien Monnier relève un nouvel argument, apparu le 21 mars 2003. «La personne concernée peut se prévaloir d'une crise morale qui engendre, de son point de vue, un conflit insoluble entre sa conscience et l'obligation de servir». L'auteur de «Juge et soldat» ajoute ce commentaire: «Dès lors que l'appréciation se focalise sur le "point de vue" du concerné, l'appréciation du conflit de conscience n'est guère plus qu'une question de crédibilité du requérant».

Le capitaine Monnier évoque «le principe de la preuve par l'acte» (2008). «Il suffit que le requérant déclare être d'accord d'accomplir un service civil d'une durée supérieure pour être exempté du service militaire». Par la suite, une innovation de cette nature a généré une constante augmentation des admissions au service civil: 4670 demandes en 2011; 5139 en 2012; 5423 en 2013 et 5757 en 2014.

Professeur de philosophie du droit à Lausanne, préfacier de l'ouvrage «Juge et soldat», Alain Papaux dresse des priorités. «La citoyenneté, qui nous dit l'humain dans son complet accomplissement, qui ne résonne plus guère dans nos enseignements, comprenant en effet des devoirs, au premier rang desquels l'obligation de servir. Le service militaire traduit, dans nos institutions helvétiques, les conditions d'existence même de la Confédération au sein de laquelle, c'est-à-dire ensuite, se déploient les autres activités sociales, fussent-elles



de la plus honorable solidarité; ainsi certaines missions du service civil». En l'occurrence, au détriment de l'institution militaire, les civilistes pourraient prendre trop d'importance.

Salle comble

Samedi 26 novembre 2016, au Centre Général Guisan de Pully, une foule nombreuse écoutait Félicien Monnier qui présentait son ouvrage. On reconnaissait un supérieur hiérarchique du capitaine Monnier, le brigadier Mathias Tüscher; le président du Centre d'histoire et de prospective militaires, le brigadier Daniel Berger; le président de la Société vaudoise des officiers, le colonel Yves Charrière; le rédacteur en chef de la «Revue militaire suisse», le lieutenant-colonel EMG Alexandre Vautravers; un responsable du groupement «Giardino» (naguère opposé au projet DEVA, Développement de l'armée), le lieutenant-colonel François Villard; un correcteur du manuscrit de «Juge et soldat», le capitaine Pierre-A. Krenger; l'historien David Auberson. P.R.

ALIGRO

Cash & Carry

Genève-Les Vernets
Tel. 022 308 60 20

Chavannes-près-Renens
Tel. 021 633 36 00

Sion
Tel. 027 327 28 50

Matran
Tel. 026 407 51 00

Schlieren
Tel. 044 732 42 42



www.aligro.ch

Savatan: remise du Brevet fédéral Une «première» pour les policiers genevois

Pour la première fois de l'histoire de la Police cantonale genevoise, ses aspirants ont reçu leur Brevet fédéral de policier... à Savatan! A l'Académie de police où, une année durant, elles et ils ont été formés aux côtés de collègues des Polices cantonales valaisanne et vaudoise, de Corps de polices municipales comme des agents de la Police des transports et de la Sécurité militaire. La cérémonie du vendredi 9 juin dernier était donc, «première oblige», aux couleurs et aux sonorités genevoises.



Trois Ecoles pour une cérémonie: face aux policiers brevetés (en haut de l'image), les aspirants des Ecoles 2/16 et 1/17 (en gants blancs).

Les 153 aspirants de l'Ecole 1/16 avaient achevé leur formation en mars dernier par leurs examens du Brevet fédéral. S'en étaient suivies, dans leurs différents Corps de police, les cérémonies d'assermentation devant l'autorité politique. Restaient donc à recevoir «le papier», le Brevet fédéral. Voilà la raison de cette cérémonie que l'Académie de police met sur pied, quelques semaines après la fin d'école, à Savatan.

En présence de nombreuses personnalités politiques, policières et militaires, de Suisse comme de France voisine, la cérémonie était enrichie de la présence des deux écoles sui-

vantes, à savoir l'EA 2/16 et l'EA 1/17. Elle a également permis de récompenser le meilleur aspirant en attribuant à l'inspecteur Fabio Pedrocchi, Police de sûreté vaudoise, le titre de Major de promotion.

Orateur officiel de cette cérémonie, le Conseiller d'Etat Pierre Maudet, Chef du Département genevois de la sécurité et de l'économie, a ouvert ses propos en savourant l'instant de diverses manières: «savourer en regardant dans le rétroviseur: le Genevois n'est pas trop enclin à franchir la Versoix: fallait-il donc y aller fallait-il transposer la formation des policiers genevois à Savatan? Il y

a quelques années, la question s'est posée» a expliqué Pierre Maudet qui ajoute: «Il n'est pas possible, il n'est pas souhaitable de faire tout tout seul - Mais il a fallu convaincre». Ce fut alors le projet «RHODANIUS» - un projet de synergies auquel ont participé plusieurs magistrats romands dont le Conseiller d'Etat a relevé les apports constructifs, Isabel Rochat, Jacqueline de Quattro, et rendant tout particulièrement un hommage appuyé à Oskar Freysinger, «un véritable complice» dira Pierre Maudet.

Les défis se relèvent ensemble!

Savourer l'instant c'est aussi, pour le magistrat genevois, l'occasion de souligner quelques symboles et leurs valeurs. La présence à la cérémonie des instructeurs, symbole de celles et ceux qui dispensent une formation exigeante. La présence des brevetés de l'EA 1/16 et celle des aspirants des EA 2/16 et 1/17, c'est le symbole de la transmission des savoirs. La présence de tous les drapeaux et bannières des Corps de police partenaires de l'Académie, symbole de la diversité, une richesse. La présence des «amis français»: «Soyez les bienvenus» leur lancera Pierre Maudet, «vous qui vivez des situations difficiles, qui êtes quotidiennement sous pression, soyez les bienvenus - finalement, le Rhône ne coule-t-il pas jusqu'à Marseille...»

Pierre Maudet a de l'ambition pour l'Académie de police: il souhaite qu'elle se développe et s'interroge: «Faudra-t-il détourner le cours du Rhône pour gagner les cantons de Fribourg, de Neuchâtel et du Jura à notre cause? » Car le magistrat en est convaincu: «Mon vœu se veut pragmatique, nous devons viser l'unité de nos valeurs, de nos doctrines, dans le respect de nos diversités pour, finalement, une mission unique: protéger et servir! Car les défis se relèvent ensemble».

Jean-Luc Piller

2017 = 44^e année

Nam

NOTRE
ARMÉE
DE
MILICE
IL NOSTRO ESERCITO DI MILIZIA

Formulaire disponible
également sur
www.revue-nam.ch

Le magazine militaire en langue française le plus diffusé en Suisse

Illustré, actuel, dynamique, indépendant, jeune

Le magazine des miliciens romands et tessinois

- Je désire recevoir *Notre armée de milice* et souscris un abonnement annuel de CHF 44.- (TVA comprise)
- Veuillez me faire parvenir gratuitement un exemplaire de *Notre armée de milice*
- Veuillez me faire parvenir de la documentation concernant la publicité dans *Notre armée de milice* (tarifs, grandeurs, dates de parutions)
- Marquer d'une croix

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ NPA/Localité _____

Date _____ Signature _____

A retourner à: Revue «Notre armée de milice», case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains

Nam: un lien avec l'armée

Après l'école de recrues et les cours de répétition, le contact est perdu avec l'armée!

Alors, que se passe-t-il dans notre armée?

CRÉDITS - MATÉRIEL - MUTATIONS - COURS FORMATION - ARMEMENT - ACTIVITÉS HORS-SERVICE

Pour le savoir, *Notre armée de milice* (tirage imprimé contrôlé 4700 exemplaires) vous offre des enquêtes, des reportages originaux en Suisse et à l'étranger, des résumés de conférences, une chronique fédérale, un éditorial, des billets d'humeur, la vie des sections de l'ASSO, les pages tessinoises, des photos, soit le reflet complet de notre armée de milice avec des nouvelles de la troupe et de diverses sociétés militaires. Le tout abondamment illustré.

Qui reçoit «Notre armée de milice»?

Les cadres de l'armée, les soldats et tous citoyens et citoyennes qui s'intéressent à la défense nationale et à l'évolution de notre armée. Un rendez-vous mensuel avec l'actualité militaire, grâce à *Notre armée de milice* qui ne coûte que 44 francs par année (TVA comprise).

Li propone un socio-Assu molto... noto

Ricordi d'uno 007

Canicola politica estiva (progetto DCA sospeso da Parmelin; dimissioni del capo SM francese per i tagli alla Difesa; corsa ticinese per il Governo federale...). Concediamoci un po' di refrigerio, con i ricordi dell'aiut suff 'Mike' Donada 007 ticinese. Buona lettura.



Membri d'onore, ecco l'aiut suff Mike Donada (a destra), autore dei ricordi, affiancato dal fratello sgt Achille Donada alla recente assemblea nazionale ASSU. (fotobi)

«Mata Hari, nella 1a guerra mondiale; Trep- per nella 2a; macchine Enigma (germanica) e Ultra (britannica), ieri; Ecelon (internazionale) oggi; delitti firmati KGB e CIA; scandali di vario genere e diversa portata a seconda del rilievo mediatico (si pensi al 54enne elvetico recentemente arrestato in Germania): spionaggio e controspionaggio sono da sempre sotto la lente, ancorché ufficialmente segreti. Lo stesso (attentati e attacchi armati esclusi) vale per la Resistenza in tempo di guerra, contro le Forze occupanti. In tema e in casa nostra, la P26: struttura detta 'stay behind' (come la più celebre Gladio italiana) attiva durante la Guerra fredda, per preparare la resistenza del Paese in caso di occupazione nemica. Ne facevano parte 400 persone, incluso il sottoscritto; fu sciolta dal Governo Federale nel 90 e il loro dovere di riservatezza tolto nel 2009, mentre la confidenzialità degli archivi della P26 lo sarà nel 2040: siccome si veniva reclutati solo con un minimo di 45 anni d'età, presumo che non condiderò quest'ultimo termine.

Da qui, un breve cenno sulla mia esperienza, dopo che già il 9 ottobre 2015, a Magadino, il Dip. delle Istituzioni, la STU, il Club 717 (davanti ad Autorità civili e militari) ringraziarono ufficialmente i pochi ex-membri ticinesi della P26 superstiti.

In tale ambito, un primo pensiero va al col zurighese Bachmann, nato nel 29 e morto in Irlanda nel 2011. Nominato capo dei Servizi d'informazione nel 76, nel 79 creò il gruppo in seno al DMF e quello stesso anno (ciclicità della storia!) fu travolto dallo scandalo Schilling, 007 elvetico preso a Polten, in Austria, mentre spiava manovre militari! Tant'è. A Bachmann subentrò nell'80 il col Cattelan, detto RICO, finché l'inchiesta parlamentare sul caso 'Elisabeth Kopp' portò alla luce l'esistenza della P26 un cui quadro, Herbert Alboth, fu trovato assassinato a casa sua, nel 90. Crimine che indusse il Governo, come detto, a sciogliere l'organizzazione nota ai vertici della Difesa, ad alcuni ministri e a un gruppo speciale delle Camere. La P26 (ribadisco: segreta

e finanziata dalla Confederazione) era legale a dire del capo di SMG; forse illecita dal profilo del diritto amministrativo, non da quello del diritto penale che, invece, potrebbe farsi valere in Germania per il 54enne cui pure ho accennato. Nel suo caso, però, si parla di spionaggio, mentre la nostra missione era: "pianificare e preparare la Resistenza durante un'occupazione nemica" che allora s'ipotizzava per mano comunista sovietica.

La 1a cellula di Resistenza ticinese (nell'ambito di quella nazionale) fu promossa già nel 40, contro il pericolo nazista, dai vari Canevascini, Pellegrini, Möschlin, Bühler di Verscio, e contava tra i membri Vitali di Viganello, Betscher di Lugano, Spengler pure di Verscio e una coraggiosa radiotelegrafista delle PTT di Ponte Tresa. Negli anni 50 e 70, la resistenza in Ticino fu guidata dal magg Calgari e dal bellinzonese Antonini, imprenditore del granito, finché nel 79 toccò alla P26. Io fui reclutato in auto, da un membro della Croce Rossa Svizzera, sezione Lugano, mentre andavamo a Berna all'assemblea dei delegati. Ormai in età, egli cercava un addetto radio che lo sostituisse e m'impose il segreto sul colloquio sfociato, un anno dopo, nell'incontro con l'ufficiale responsabile per il Ticino e un altro membro della P26 venuti nel mio ufficio all'Ospedale Civico, dove firmai una convenzione segreta con nome di copertura Rinaldo, nr 989, settore 45 Ticino, B Sottoceneri.

Pure mia moglie dovette firmare una 'Dichiarazione di mantenimento del segreto'. E via, col successivo 1. corso d'introduzione a Gstaad, dove si doveva lasciare l'auto a 30km di distanza e dove si veniva identificati da una persona di contatto con frase di riconoscimento (tipo: 'È lei il signor Weber? Ha fatto buon viaggio? Se rispondeva NO era la conferma; se dicevo SI la persona si allontanava). Fui poi trasportato in un bunker segreto (per noi: Hotel Schweizerhof) e alloggiato in una camera con 2 letti a castello, tavolo per lavoro, doccia, WC, video (con benvenuto dell'allora capo di SMG cc Zumstein, cui succedettero Lüthi, Hasler e Liener).

Lavoravo in training ed ero istruito in camera; disponevo di un bloc-notes A4 a quadretti e un lapis per gli appunti, da eliminare a fine corso. Uscivo dalla stanza, come le altre reclute, solo su ordine di un superiore e per il tiro di combattimento alla pistola indossando un cappuccio per non farsi riconoscere. A fine corso, fui scelto come capo della cellula dormiente per il Sottoceneri; in seguito, ne feci altri a Lucerna, Neuchâtel e negli impianti segreti sul Brünig.

Ogni corso durava 3-4 giorni, con nostra disponibilità ad assolvere da 4 a 8 giorni l'anno; era convocato con OM, che dava diritto a: viaggio in treno A+R 1a classe, vitto e alloggio; indennità: 100 franchi al giorno pagati alla mano a fine corso e modulo IPG per il datore di lavoro.

Nella P26 non disponevamo di armi, eccetto quella personale a domicilio; d'altronde, come riferito per la 1a volta nel 73 dal Governo, la P26 (a differenza della P27, il servizio informazioni ultra-segreta per "missioni a maggior rischio, all'estero") nostro compito era "preparare in tempo di pace la resistenza dopo un'eventuale occupazione nemica", come pure indicato nel Rapporto sulla sicurezza di quell'anno, cifra 426, per cui (cito): "il nostro avversario non deve soltanto contare con un comportamento ostile, ma fare anche i conti con una resistenza attiva", appunto da preparare tramite l'organizzazione di cui ero membro.

Che cosa ho imparato? Nell'attività clandestina si usano i metodi d'esplorazione, come (per comunicare) la 'buca lettere morta', pure oggi al riparo dei pirati informatici. Il principio è semplice: l'agente A vi depone il messaggio dopo aver messo un segnale in altro luogo, esattamente definito come preliminare; l'agente B può ritrarlo senza incontrare il primo. Di fatto, oltre a comunicare (sempre in codice), ho appreso a cavarmi d'impaccio con mezzi e metodi semplici. Al corso di Lucerna, per esempio, imparai a far perdere le mie tracce in caso di pedinamento. Data la segretezza, molti sforzi ci furono chiesti per allenare la memoria visiva (dettagliando, tra l'altro, colori degli abiti e prezzi sui manichini visti parecchie ore prima nelle vetrine di un negozio); codificare, decifrare, trasmettere via radio o buca-lettere morte i messaggi era pure essenziale. Così istruito, ho praticato altro nel meglio apprendere le segrete cose, che però sempre terrò per me e porterò nella tomba.

Chiudo ringraziando chi mi ha dato fiducia permettendomi di fare solo il mio dovere di cittadino e patriota al servizio del mio Paese, che ho sempre amato e sempre amerò, schivo agli scandali sui segreti che tali non restano e che alimentano fiammate solo politiche, come in questi giorni di tensione fra Berna e Berlino, a scapito dei nostri servizi. Crisi, per altro, che la diplomazia saprà risolvere trattandosi di tempesta in un bicchiere d'acqua, come fu il caso alcuni anni fa, quando si sorvegliavano le spie italiane che sorvegliavano da noi i loro connazionali clienti di nostre banche. Ma questa è un'altra storia.»

Franco Bianchi

Seat Leon ST FR 2.0 TDI

Relookée et un grand choix de moteurs

Seat a restylé sa Leon pour lui offrir une ligne plus affirmée, un équipement plus complet et de nouvelles motorisations.



L'année 2017 commence fort pour Seat qui profite du lancement de son premier SUV, l'Ateca, pour mettre de niveau la Leon, un des modèles les mieux vendus de la marque ibérique. Un petit lifting qui lui vaut un nouveau look plus affirmé, surtout sur la partie avant.

Les évolutions dont bénéficie la nouvelle compacte Leon sont plus concentrées sur la technologie. De fait, elle est dotée du dernier cri en matière d'aide à la conduite avec la régulation automatique de la distance, l'ACC, l'aide à la conduite a aussi été mise ou le Traffic Jam Assistant (assistant dans les embouteillages).

Le choix des motorisations a aussi été étoffé. Il compte un moteur à gaz naturel de (1.4 TGI GNC de 110 ch) et de nombreux moteurs à essence: le nouveau 1.2 TSI de 115 ch, le 1.0 EcoTSI de 115 ch, le 1.4 TSI et le 1.4 EcoTSI ACT de 150 ch ainsi que le 1.8 TSI de 180 ch. Les moteurs diesel sont aussi bien notés: 1.6 TDI et 2.0 TDI de 115 ch, 150 ch ou 184 ch. Avec ce dernier, nous avons fait un essai de plus de 1500 km.

Très bien équipée dans sa finition FR, la Leon ST FR 2.0 TDI reçoit le châssis et les sièges sports, l'ordinateur de bord Medium de 8", un frein de stationnement électrique, l'aide au stationnement arrière, etc.

Au volant, la Leon ST FR n'est pas une fausse sportive. Sa tenue de route dans les virages le confirme. Son accélération reste modeste, mais bien au-delà du satisfaisant. Pour ce qui est de l'habitabilité, elle est parfaite pour 5 adultes et les 587 litres disponibles dans le coffre permettent de faire beaucoup d'emplètes.

La Leon est proposée également en version 4Drive (version Allroad avec transmission intégrale) uniquement en diesel. Et notre FR 2.0 TDI est proposée à CHF 36 600.- alors que l'entrée de gamme est à CHF 18 950.-.

Autres infos sur la marque: www.seat.ch



Volvo V90 Cross Country D5 AWD

L'aventure en mode classe

Le XC70 a son remplaçant, le V90 Cross Country. Ce nouveau grand break tout-terrain de Volvo garde un look baroudeur avec un confort plus que royal. Il est une réelle alternative au SUV XC90.



Les Audi et autres Allroad ont du souci à se faire car le Volvo V90 Cross Country est une vraie réussite. Son prédécesseur, le XC70, premier break haut sur pattes du marché, avait de nombreux atouts, mais un brin de séduction en plus lui aurait été bénéfique. Voilà qui est fait, et c'est une telle réussite que nous avons eu un vrai coup de cœur.

Confortable comme à l'habitude de la marque, elle est un cran au-dessus du SUV XC90, moins lourdaude. En fait, c'est une combinaison de toutes les qualités et la technologie du SUV et les avantages d'un grand break.

Volvo oblige, la sécurité est au sommet. Une partie des toutes les dernières technologies existantes est proposée en options, mais la plupart sont de série comme la boîte automatique Geartronic à 8 vitesses.

Volvo Suisse nous a proposé le plus performant des moteurs diesel, le 2 litres de 235 ch. Avec son couple de 480 Nm, ce moteur surpasse tous les

autres moteurs. Il a la souplesse requise pour une grande routière une puissance qui tient compte de ses deux tonnes.

Toutefois, nous relevons qu'en phase d'accélération, le bruit du moteur est plus perceptible car il n'y a plus que des moteurs 2 litres 4 cylindres à essence ou diesel, qui sont proposés avec différentes puissances pour toute la famille 90.

L'équipement intérieur de série est de haut standing pour CHF 73 500.-. Le D4 de 190 ch est à CHF 69 800.- alors que les T5 254 ch et T6 320 ch sont à CHF 74 700.- et CHF 81 000.-

Autres infos sur la marque: www.volvocars.ch

Opel Mokka X Excellence 1.6 CDTi 4x4

Une dotation complétée

Première mue réussie pour la Mokka rebaptisée pour l'occasion Mokka X. Les défauts de jeunesse ont été corrigés et le SUV urbain peut poursuivre sa route sur la voie du succès.



Elle avait déjà fait un beau début de carrière, mais la concurrence entre les citadines urbaines est rude. Le niveau d'équipement a donc été relevé avec, dans sa finition richement dotée (Excellence), le Keyless Open, l'aide au stationnement avant et arrière, les rétroviseurs extérieurs électriques, chauffants et rabattables, l'ajustement automatique de la portée des phares ou l'Opel OnStar qui permet une totale connectivité. Elle a donc de quoi rivaliser avec un prix affiché à CHF 32 550.- pour le 1.6 CDTi 4x4 avec boîte manuelle à 6 rapports. Sur les 4x4, la boîte automatique à 6 vitesses n'est propo-

sée que sur la 1.4 Turbo essence pour CHF 32 950.-.

Installés au volant, nous avons mis à l'épreuve ce moteur avec ses 136 ch qui offre un couple de 320 Nm. Souple et silencieux, il est vigoureux à souhait et il est aussi économique. Durant notre essai, nous avons relevé une moyenne de consommation 5,8l/100km. Avec 20g/km d'émissions de CO₂, il est classé en catégorie de rendement énergétique B.

Nous avons aussi été séduits par le confort de l'assise et la place tant au niveau des jambes et des épaules qui permettent à 4 personnes de se déplacer dans un bon niveau de confort et d'affronter de longues distances. Le volume du coffre de 356 litres ou 785 sièges rabattus, sont suffisants pour une petite famille.

Les tarifs sont modestes pour ce Mokka X qui propose l'essentiel de ce qu'on attend d'un SUV Urbain. Dans sa version à traction avant, il est à CHF 22 700.-. Le Mokka X n'est donc pas forcément qu'un choix économique, mais aussi de raison.

Autres infos sur la marque: www.opel.ch

La vie des sections

ASSO - Association suisse de sous-officiers ASSU - Associazione Svizzera di Sottufficiali



Président central: sgt Peter Lombriser

Vice-président:

• Sgt Christophe Croset

Secrétariat central: Genny Cramer

079 654 65 62, genny.cramer@suov.ch

Adresse internet: www.suov.ch

Cette rubrique est ouverte à toutes les sections ASSO et autres groupements. Textes et photos à faire parvenir à la rédaction de *Notre armée de milice*, case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains. Délai de la remise des textes: lire en page 5.

ASSOCIATION SUISSE DES SOUS-OFFICIERS

Assemblée des délégués 2017 à Mendrisio

Les sous-officiers soutiennent les tireurs

Lors de l'assemblée des délégués de l'Association Suisse des Sous-Officiers, les sous-officiers sont venus à la rescousse des tireurs. De plus, Norman Gobbi a révélé qu'il était question d'introduire à l'avenir une journée d'orientation pour les femmes aussi.



Le samedi 20 mai 2017, l'ASSO a tenu sa 154^e Assemblée ordinaire des délégués à Mendrisio. Parmi les invités présents comptaient le Chef de l'Armée, le commandant de corps Philippe Rebord avec son sous-officier d'état-major adjoint, l'adjudant-chef Jean-François Joye, le divisionnaire Lucas Caduff, commandant de la région territoriale 3, le conseiller d'Etat tessinois Norman Gobbi et le conseiller communal de Mendrisio, Daniele Caverzasio.

Caverzasio a transmis les salutations de la commune de Mendrisio aux personnes présentes et s'est souvenu, dans son allocution, de son temps à l'armée et de la fierté qu'il avait alors éprouvée d'être au service de la Confédération. «Pour être Suisse, il faut accomplir du service militaire.»

Cela pourrait également bientôt faire partie de la réalité des femmes, ont appris par la même occasion les délégués de la bouche de Norma Gobbi. Le conseiller d'Etat tessinois a en effet dévoilé que la veille, le Chef de l'Armée et lui avaient manifesté en faveur de la journée d'orientation obligatoire pour les femmes. Il a insisté sur l'importance de ce potentiel, puisque l'obligation de faire du service militaire n'est plus la seule voie pour les jeunes gens d'aujourd'hui. Le Chef de l'Armée a abordé ce défi, mais aussi bien d'autres. Parmi ceux-ci figurent notamment la réintroduction du recrutement différencié si bien que davantage d'hommes seraient à nouveau aptes au service. Parmi les défis inhérents au développement de l'armée (DEVA) et à la réintroduction de la mobilisation y relative figurent aussi l'équipement complet. Le Chef est convaincu: «Si, en l'espace de quatre ans, nous mettons en pratique ne serait-ce que 87,5% du DEVA, alors nous serons sur la bonne voie et nous aurons rempli les

bonnes conditions.» Pour le cdt C Philippe Rebord, le souci premier de l'armée n'est pas d'être attrayante. Son but est de produire de la sécurité. «Notre devoir est de former des soldats en 18 ou 21 semaines et non pas d'organiser un camp de vacances.» En même temps, il a souligné: «Le chef de l'armée n'oublie pas qu'il a aussi été sous-officier à un certain moment et il n'oublie pas que les sous-officiers sont la colonne vertébrale de notre armée, de toute armée.» Après les paroles d'accueil, le président central, le sgt Pete Lombriser, a pu traiter efficacement l'ordre du jour avec les quelque 70 personnes présentes, dont 49 ayant droit de vote. Il a été particulièrement satisfait des 2227 jours d'engagement rapportés par les sections. Les comptes annuels se sont clôturés sur un excédent de quelque 3417 francs.

Les journées des sous-officiers à Bière du 21 au 23 septembre

Le vice-président du comité d'organisation, le sgtm Nicolas Vradis, a fait le point sur l'état d'avancement des journées des sous-officiers, qui auront lieu du 21 au 23 septembre prochain. Les compétitions se dérouleront toutes dans les alentours de la place d'armes de Bière (VD). Le CO veille non seulement aux compétitions, mais prévoit des soirées conviviales quotidiennes pour faire une place digne à la camaraderie. Vradis explique que ces journées réuniront tant de personnes de différents cantons en un seul lieu que le CO souhaite simplement réserver assez de temps pour des échanges.

Appui concernant le droit sur les armes

Les mines étaient sérieuses lorsque le chef de la politique de sécurité du comité central, l'app Rolf Homberger, a soulevé la question du droit sur les armes. Les tireurs ne sont pas les seuls à redouter que le droit sur les armes suisse soit adapté à celui de l'UE. Si tel devait être le cas, les tireurs ont l'intention de lancer un référendum. Dans le cadre d'un vote consultatif, les sous-officiers ont décidé de soutenir le projet des tireurs.

ASSO Soleure: le plus grand nombre de nouveaux membres

Pour conclure, le président central a encore prononcé les honneurs. Chaque année, des félicitations sont adressées aux sections qui ont accueilli le plus grand nombre de nouveaux membres au cours de l'année écoulée. En 2016, l'ASSO Amt Erlach a pris la 3^e place, l'ASSO Bellinzona la 2^e et l'ASSO Soleure la première. Pour son engagement de longue date dans les activités hors du service, le cpl Joachim Mathys de l'ASSO Gurbenthal s'est vu décerner un diplôme. Et enfin, le président a rappelé la prochaine assemblée des délégués qui se tiendra le 21 avril 2018 à Bremgarten avant de déclarer l'assemblée close.

comm.

Section Reconvilier

Nouveau président

Une page de l'histoire récente de l'Association suisse de sous-officiers de la section de Reconvilier et environs s'est tournée lors de sa dernière assemblée générale le samedi 18 février 2017. Le capitaine Yan Lapaire a remis son mandat de président, après douze années de loyaux services. C'était l'un des points importants de cette 79^e assemblée générale. Le nouveau président désigné à l'unanimité est le sergent-major chef Julien El-Moucharafieh.

Durant la soirée, la médaille du mérite de l'Union royale nationale des sous-officiers de réserve de Belgique a été remise au capitaine Yan Lapaire par l'adjudant-chef Daniel Seguinot, militaire français et ami de la section de Reconvilier. Notons que plusieurs activités de la section se déroulent en Belgique. L'intense activité de la section a été évoquée et les finances sont saines grâce aussi par l'investissement au Marché-Concours de Saignelégier et à la Foire de Chainton. Dans l'effectif (86 sociétaires) stable de la section trois juniors ont été officiellement accueillis en qualité de membres actifs: les sergents Etienne et Valentin Mollier et le soldat Damien Rezzonico. Le nouveau président s'est dit conscient du travail à assumer et qu'il hérite d'un riche passé de bientôt 80 ans. La soirée s'est poursuivie dans une bonne ambiance en se rappelant les souvenirs des activités, tirs, marches, triathlons, enseignements techniques de combat et également des visites en Suisse et à l'étranger.

réd.



AP CONSULTING André Prahin SA

votre conseiller immobilier

- ACHAT
- VENTE
- ETUDE DE PROJET, DE CONSTRUCTION & DE FINANCEMENT
- ENTREPRISE GENERALE

Place Saint-François 2 - CP 5015 - 1002 Lausanne

Tél.: 021 331 29 29 - Fax: 021 331 29 20 - E-mail: info@apconsulting.ch

JAB 1000 Lausanne 1

Annoncer les rectifications d'adresse
Retours et changements d'adresse:
NAM - Case postale, 1401 Yverdon-les-Bains

Votre annonce...

- * vous cherchez du personnel...
- * vous cherchez un emploi...
- * vous voulez vendre du terrain, un immeuble...
- * vous voulez vendre une voiture...
- * vous voulez vendre des produits...
- * vous voulez vous faire connaître...

*... une bonne adresse:
les pages de publicité
de «Notre armée
de milice»*

Renseignements,
délais de la remise des
annonces

Lire en page 5

**Bulletin
d'abonnement
dans ce numéro**

Se mettre au **vert**.
Savourer des
nuits blanches.
Rougir de plaisir.
Nager dans le
grand **bleu**. Voir
la vie en **rose**.

OÙ VOS
IDÉES
DEVIENNENT
ÉMOTIONS

CAVIN
artgraphic

